

BUDGET 2019-2020

Ressources financières

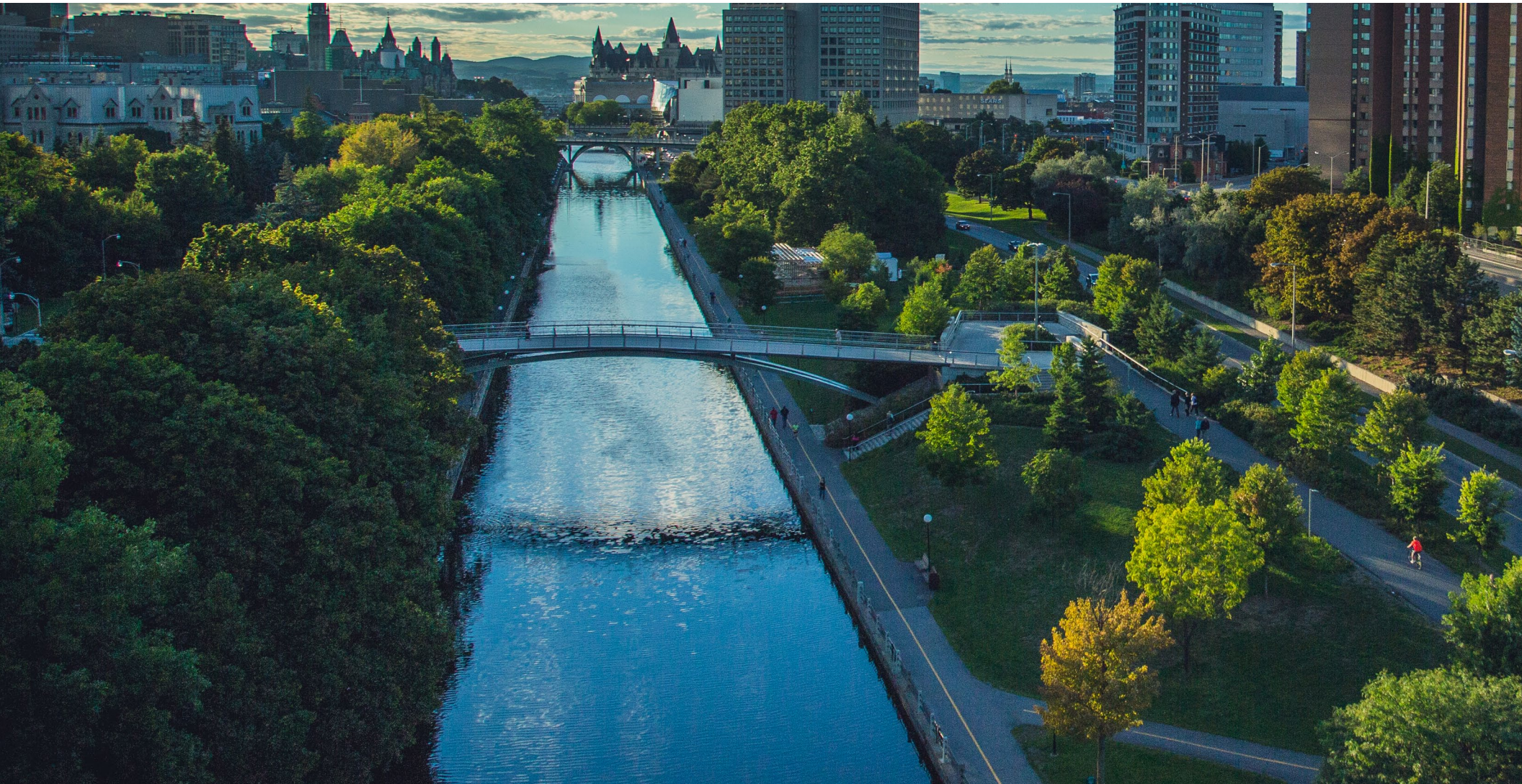
613-562-5786 | finance@uOttawa.ca

uOttawa.ca/ressources-financieres

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Plan stratégique Destination 2020	6
Vision, mission, valeurs	8
Enjeux actuels et futurs	10
Modèle budgétaire	16
Processus budgétaire	18
Description et lien entre les fonds	20
Budget 2019-2020	
Détails par fonds	22
Évolution du budget consolidé	23
Budget sous la forme des états financiers selon les normes comptables	24
Faits saillants du Fonds de fonctionnement	26
Fonds de fonctionnement	29
Services auxiliaires	38
Fonds restreint — recherche	42
Fonds restreint — autres	48
Fonds d'immobilisations	50
Perspectives financières bisannuelles	56

INTRODUCTION





L'Université d'Ottawa présente son budget consolidé pour l'exercice 2019-2020 de même que ses perspectives financières du fonds de fonctionnement pour les deux années subséquentes, c'est-à-dire jusqu'en 2021-2022. Il est à noter que les perspectives financières sont basées sur les paramètres de financement, les programmes et le mode de fonctionnement connus au moment de leur préparation.

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2019-2020, l'Université maintient les objectifs établis dans son plan stratégique Destination 2020, tout en tenant compte des contraintes imposées par les ministères et les agences subventionnaires (bailleurs de fonds), du cadre réglementaire ainsi que des autres facteurs externes qui viennent influencer sur ses activités et sa situation financière.

À bien des égards, l'élaboration du budget 2019-2020 et des perspectives financières subséquentes posent un défi hors norme étant donné les nombreuses contraintes financières récemment imposées par le gouvernement de l'Ontario. Par exemple, la décision de réduire en 2019-2020 les droits de scolarité canadiens de 10 % et de les geler au même niveau en 2020-2021 représente un manque à gagner substantiel pour les budgets 2019-2020 et 2020-2021. D'autres changements annoncés depuis l'arrivée du gouvernement il y a moins d'un an et qui auront un impact sur les budgets ultérieurs sont examinés en détail dans la section « Facteurs externes ».

En 2018-2019, un nouveau modèle budgétaire a été implanté à l'Université et l'accent a été mis sur l'établissement de la base de l'allocation budgétaire pour les facultés et les services. La nouvelle formule de financement prévoit de revoir les allocations de base chaque année. Ainsi, pour le budget 2019-2020, l'effort a porté sur les ajustements nécessaires dans les bases budgétaires par rapport aux allocations de 2018-2019 afin de prendre en considération l'évolution des besoins constatés dans les facultés et services. L'Université d'Ottawa présente donc un budget qui permet de respecter ses priorités stratégiques tout en faisant preuve de prudence sur le plan financier.

La direction tient à remercier toutes les équipes qui ont participé à l'élaboration du budget 2019-2020, un budget qui nous permettra de continuer à bâtir l'Université d'Ottawa de demain.

LE PLAN STRATÉGIQUE DESTINATION 2020

L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE

Un environnement culturel unique

Une bonne université doit être à la hauteur d'objectifs précis :

- Préparer les jeunes à prendre leur place dans le monde
- Permettre à son corps professoral de partager connaissances et découvertes
- Aider son personnel à fournir des services de qualité exceptionnelle à la population étudiante

Une grande université prend ces idéaux à cœur et se demande comment les dépasser pour mieux contribuer à sa collectivité et au monde entier.

Dans la dernière décennie, notre université s'est développée de maintes façons. Elle est maintenant la plus grande université bilingue du monde, elle offre au-delà de 450 programmes d'études dans tous les domaines de la connaissance, et elle compte renforcer chaque dimension de la participation étudiante. L'expérience universitaire et culturelle que vivent les étudiants de l'Université d'Ottawa est tout à fait unique.

L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

Une culture de la découverte

L'Université d'Ottawa est l'une des 10 plus grandes universités de recherche du Canada. Ses chercheurs explorent les frontières du savoir dans presque tous les domaines de l'activité humaine, ce qui lui permet de fournir, tant au monde de l'industrie qu'au secteur public, l'expertise particulière et les perspectives nouvelles qu'ils recherchent.

À l'Université d'Ottawa, c'est la curiosité qui stimule les esprits et qui trace la voie

des étudiants comme chercheurs, citoyens et spécialistes.

C'est elle qui est au cœur de la connaissance universitaire. Tout ce que nous accomplissons est motivé par le désir d'apprendre, le courage de la remise en question et la passion de la découverte.

INTERNATIONAL

L'ouverture sur le monde

L'Université d'Ottawa incarne les valeurs du Canada. Nous croyons au pouvoir démocratique qu'ont les citoyens bien informés de faire des choix réfléchis et intelligents. Nous débattons des enjeux avec passion et ouverture d'esprit tout en respectant la diversité des points de vue.

À l'Université d'Ottawa, les étudiants et étudiantes découvrent leur capacité à contribuer aux idéaux du Canada.

FRANCOPHONIE ET BILINGUISME

La richesse de la francophonie et du bilinguisme

L'engagement du Canada envers la francophonie et le bilinguisme est au cœur de son identité comme pays. L'Université d'Ottawa a elle aussi cultivé cette vision. Nous offrons des programmes d'études exceptionnels en français, en anglais et dans les deux langues.

Sur le campus, la francophonie et le bilinguisme est une façon de vivre, d'apprendre et de se divertir. Aucune autre grande université canadienne ne peut en dire autant. Cette dualité linguistique donne un avantage certain à nos étudiants pour façonner l'avenir de notre pays et incarner ses valeurs.

Toute idée inspirante, surtout si elle s'exprime dans plus d'une langue, est une idée puissante. Et ce sont de telles idées que l'Université d'Ottawa a à offrir.



IMAGINE 2030

UN EXERCICE INÉDIT DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Pour réaliser leurs rêves et leurs aspirations, les gens comme les organisations doivent planifier comment ils y arriveront. C'est dans cette optique que l'Université d'Ottawa lance un exercice inédit de planification stratégique – Imagine 2030 – qui permettra de définir l'avenir à long terme de notre université.

Dans le cadre de l'exercice de planification stratégique, nous puiserons à même la créativité de la communauté universitaire – population étudiante, corps professoral, personnel de soutien, diplômées et diplômés, donateurs et donatrices et autres grands acteurs du milieu universitaire – pour concevoir collectivement une nouvelle vision de notre avenir.

Sous la direction de David Graham, provost et vice-recteur aux affaires académiques, Imagine 2030 passera par différentes étapes pour en arriver à une présentation du nouveau plan stratégique au Bureau des gouverneurs en juin 2019.

VISION, MISSION, VALEURS

NOTRE VISION

L'Université d'Ottawa offrira une expérience universitaire sans pareille et, grâce à un enseignement et à des recherches de qualité exceptionnelle, jouera un rôle crucial dans la définition du monde de demain. Nous inculquerons une culture du service et de l'engagement ainsi que la conscience d'une responsabilité collective à tous nos diplômés afin de les préparer à vivre la citoyenneté mondiale.

NOTRE MISSION

Notre situation au cœur de la capitale fédérale, notre bilinguisme, notre engagement envers la promotion de la culture française en Ontario et notre excellence en recherche constituent notre spécificité. Université à forte vocation de recherche, nous offrons une formation remarquable à notre population étudiante et contribuons à la vie intellectuelle, économique et culturelle du Canada, appuyant ainsi le rôle important et positif que joue notre pays parmi les nations du monde.



LES GRANDES VALEURS QUI NOUS DÉFINISSENT ET NOUS INSPIRENT

Nous plaçons les étudiants au cœur de notre mission éducative

Tous nos efforts visent à encourager les étudiants à étendre leur savoir, à découvrir leur créativité et à développer leur sens critique. Notre objectif est d'en faire des personnes épanouies et des citoyens engagés, capables de contribuer à la société et de devenir des leaders.

Nous encourageons la réalisation individuelle et collective de notre personnel

Nous encourageons et facilitons l'épanouissement et le bien-être de tout notre personnel. Nous voulons créer un milieu où ils peuvent se réaliser, un milieu caractérisé par le respect, la collégialité, la collaboration et la transparence.

La création et la diffusion du savoir sont notre raison d'être

Nous poursuivons l'excellence en matière d'apprentissage et de découverte. C'est sur cette base que notre réputation s'est bâtie et qu'elle se développera.

Nous avons la responsabilité de faire la promotion du bilinguisme et de la francophonie

Nous jouons un rôle central dans l'avancement du bilinguisme, tout en offrant des services et des programmes de haut calibre, conçus expressément pour les francophones. Nous assumons un leadership sur les questions de langue et dans les francophonies ontarienne, canadienne et internationale.

Nous valorisons et inculquons une culture de service et de responsabilité civique

Nous aidons à renforcer la société en combinant savoir et mission sociale. Nous nous mettons au service des autres et encourageons les partenariats communautaires visant l'apprentissage et la découverte. Nous défendons les principes de la liberté universitaire, de l'égalité, de la diversité culturelle, de l'intégrité, du respect des autres et du développement durable.



ENJEUX ACTUELS ET FUTURS

Dans ce qui suit, nous relevons les principaux facteurs externes et internes qui ont dû être pris en considération pour l'élaboration du budget 2019-2020. Nous terminons cette section en discutant des défis futurs.

FACTEURS EXTERNES

De nombreux facteurs externes doivent être examinés dans la préparation du budget 2019-2020. De toute évidence, le plus important est l'élection du nouveau gouvernement conservateur en Ontario en juin 2018. Ce gouvernement a déjà fait part d'une vision axée sur le marché du travail pour le secteur postsecondaire. Cette vision s'accompagne de mesures annoncées avant, pendant et après le budget présenté en avril 2019. Dans ce qui suit, les éléments les plus importants de cette vision et des mesures annoncées sont résumés de même que les initiatives du gouvernement fédéral.

Vision du gouvernement provincial

Au chapitre 3 du document budgétaire déposé le 11 avril 2019, le gouvernement de l'Ontario exprime dans son « Énoncé de vision » pour le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) son souhait de s'assurer que toute la population de l'Ontario puisse posséder les compétences dont elle aura besoin pour trouver un bon emploi. On indique également la volonté de « rendre le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario plus viable et mieux harmonisé avec les besoins du marché du travail, tout en étant transparent et efficient ». On ajoute dans le même énoncé que « Le ministère s'engage à fournir aux chercheurs d'emplois les possibilités et la formation nécessaires afin de dénicher de bons emplois et de les conserver, tout en donnant aux employeurs la capacité de trouver les travailleurs qualifiés dont ils ont besoin pour faire prospérer l'Ontario et lui redonner ses lettres de noblesse en tant que moteur économique du Canada. »¹

1- Gouvernement de l'Ontario, Budget de l'Ontario 2019 : Protéger l'essentiel, page 296.

Droits de scolarité

Le 17 janvier 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé une réduction de 10 % des droits de scolarité canadiens pour 2019-2020, réduction suivie d'un gel pour 2020-2021. Cette mesure s'applique aux étudiants canadiens et aux résidents permanents inscrits dans des programmes subventionnés par le gouvernement provincial. Le manque à gagner de cette mesure pour l'Université d'Ottawa est estimé à 33 M\$ en 2019-2020 et à 45 M\$ en 2020-2021. Les droits de scolarité des étudiants internationaux demeurent non-réglés.

Dans le cadre de cette réforme globale gouvernementale, le gouvernement a annoncé qu'il procéderait à un recentrage du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) pour garantir que le programme demeure viable en consacrant une plus grande proportion du financement du RAFEO aux familles qui ont le plus besoin d'une aide financière. L'Université craint que ces changements puissent avoir un effet à la hausse sur les demandes d'aide financière urgentes.

Droits accessoires

Le gouvernement a également annoncé le 17 janvier 2019 un nouveau cadre réglementaire pour les droits accessoires. Ce cadre permet aux étudiants de se soustraire des frais accessoires associés à certains services et activités. Les frais accessoires demeurent obligatoires pour les services universitaires reliés à la santé, la sécurité et le transport public (U-Pass). Cette mesure ne devrait avoir que peu d'impacts sur le budget de l'Université, mais les activités des associations étudiantes risquent d'être touchées.

Entente de mandat stratégique (EMS)

Depuis 2014, toutes les universités publiques de l'Ontario ont signé des ententes triennales avec le MFCU. En plus d'indiquer clairement les attributs de chaque université, ces ententes énoncent des objectifs mesurables et montrent l'engagement des universités envers le gouvernement quant à leurs orientations

futures. Bilingue, axée sur la recherche, située au cœur de la capitale nationale, et offrant le deuxième régime coop en importance de l'Ontario : ces traits distinctifs de l'Université d'Ottawa ont été mis en évidence dans l'EMS 2017-2020. Dans le document budgétaire d'avril 2019, le gouvernement a indiqué son intention de négocier avec les collèges et universités une nouvelle entente (EMS3) s'étalant cette fois-ci sur 5 ans, soit de 2020-2021 à 2024-2025. De plus, le gouvernement a annoncé que le pourcentage des subventions « à risque » (et donc susceptible d'être réduit ou coupé) lié à des indicateurs de performance passera graduellement de 25 % en 2020-2021 à 60 % en 2024-2025. Le nombre d'indicateurs de performance sera également réduit à 10.

Subventions en immobilisation

Le budget de l'Ontario a annoncé l'annulation des subventions pour des projets d'immobilisations reliés à l'expansion des études supérieures et des études en médecine. Les montants de ces subventions reçus en 2018-2019 par l'Université d'Ottawa étaient de 4,4 M\$ et de 0,7 M\$, respectivement, et ces subventions annuelles étaient prévues jusqu'en 2023-2024. Le gouvernement a également annoncé une légère baisse de son fonds de réfection des installations pour les universités. En 2019-2020, les universités recevront de ce fonds un montant total de 52 M\$, alors que le montant consenti en 2018-2019 était de 53,3 M\$. Le gouvernement a par contre indiqué son intention d'augmenter ce fonds aux universités jusqu'à 71 M\$ en 2020-2021. Il entend aussi revoir au cours de la période 2019-2020 la formule d'allocation entre les universités.

Le financement du gouvernement fédéral

Le financement provenant du gouvernement fédéral a généralement peu d'impact direct sur le fonds de fonctionnement. Il peut par contre financer des activités de recherche à travers les chaires de recherche du Canada, le financement des coûts indirects de recherche, et l'appui financier aux étudiants diplômés. Lors de la diffusion du budget fédéral 2018-2019, le gouvernement avait annoncé des fonds supplémentaires pour les trois agences fédérales de recherche (CRSH, CRSNG et

IRSC), un investissement important dans le programme des chaires du Canada de même que dans le programme de coûts indirects de recherche. Aucun financement additionnel dans le budget 2019-2020 n'a été ajouté aux initiatives annoncées en 2018. On retrouve dans le budget 2019-2020 du financement ponctuel pour des projets de recherche ciblés.

Par contre, le gouvernement fédéral a annoncé du financement additionnel afin d'appuyer les étudiants aux études supérieures. Il a aussi précisé sa stratégie vis-à-vis l'éducation internationale dans le but à la fois de continuer d'attirer au Canada des étudiants internationaux et d'augmenter les opportunités d'expérience à l'international pour les étudiants canadiens. Bien que les initiatives du gouvernement fédéral n'influencent pas directement le fonds de fonctionnement, elles s'arriment à la mission de recherche de l'Université, à son recrutement à l'international et à sa volonté d'offrir une expérience étudiante unique.





FACTEURS INTERNES

Le budget 2019-2020 tient compte des décisions et orientations énoncées par l'Université lui permettant de se distinguer et de se démarquer, tout en tenant compte des pressions financières courantes. L'Université désire garder le cap sur les objectifs énoncés dans Destination 2020 et ceux qui seront élaborés dans les orientations stratégiques 2030, et ce en dépit du contexte financier plus difficile. L'Université a d'importants projets institutionnels en cours qui sont essentiels à sa performance future.

Par conséquent, nous présentons un budget qui confirme notre volonté de vouloir nous transformer tout en prenant en considération le contexte budgétaire difficile.

Parmi les efforts déployés des dernières années qui permettent de mieux affronter les nouveaux défis budgétaires, notons particulièrement :

Nouvelle formule de financement interne

L'année 2018-2019 introduit un changement majeur au niveau budgétaire à l'Université d'Ottawa avec le développement d'une nouvelle formule de financement interne. Cette nouvelle approche comporte trois enveloppes de financement. Une allocation budgétaire de base déterminée suite à la revue des besoins de chaque faculté et service, une enveloppe reliée à la performance et une enveloppe pour appuyer ponctuellement les initiatives stratégiques.

Optimisation de la livraison des services

Un projet important de modernisation des processus et des systèmes financiers et ressources humaines a été lancé en 2018-2019. Il a pour but d'accroître l'efficacité et la contribution des activités administratives à la réalisation de la mission de l'Université. Ce projet s'accélérera en 2019-2020 et s'échelonnera sur plusieurs années.

Recrutement international ciblé

L'Université d'Ottawa demeure résolue à intégrer une forte dimension internationale dans tous ses domaines d'activité essentiels, particulièrement en ce qui a trait aux communautés francophones. L'Université vise l'enrichissement de l'expérience universitaire par une plus grande diversité culturelle.

Génération de nouveaux revenus nets

L'Université continue d'encourager la génération de nouveaux revenus nets. Certains éléments identifiés incluent notamment les programmes de maîtrise spécialisée, une expansion des programmes de formation continue et des programmes d'enseignement coopératif, ainsi qu'une augmentation des activités de philanthropie.

DÉFIS FUTURS

Le secteur universitaire ontarien et canadien connaît une période de changements. L'Université fait face à des défis importants qui comportent des risques pour celle-ci et son développement dans les années à venir. Ces défis sont accentués par les éléments suivants :

Incertitude au niveau des subventions provinciales

L'EMS 2017-2020 couvre une phase de transition permettant d'établir, de façon collaborative, des mesures et des cibles de rendement associées au financement, qui seront renégociées à la prochaine entente qui couvrira la période 2020-2025.

Pour la prochaine année, les subventions provinciales reçues resteront stables, car notre moyenne mobile des inscriptions sur trois ans demeurera fort probablement à l'intérieur du couloir établi avec le ministère, en tenant compte d'une marge de manœuvre de plus ou moins 3 %. Cependant, pour les années subséquentes, une part de plus en plus grande des subventions provinciales sera liée à des indicateurs de performance. Les détails restent à venir. Pour l'instant, les récentes annonces

du gouvernement provincial concernant les ententes de mandat stratégique (EMS3) viennent augmenter le degré d'incertitude par rapport aux montants des subventions gouvernementales attendues dans les années à venir.

Décroissance démographique

Cette réalité pour l'Université contraste avec la progression remarquable et constante du nombre d'étudiants et des revenus associés à cette croissance de 2002 à 2010. Il importe de souligner que la décroissance démographique dans la tranche d'âge des 18-20 ans en Ontario et au Canada augmente la compétition entre les universités. Depuis 2012, la décroissance démographique chez les étudiants canadiens a été compensée par une hausse des étudiants internationaux.

Pour l'année financière 2019-2020, l'Université a vu le nombre de demandes d'admission croître considérablement pour une seconde année consécutive, tant chez les canadiens que chez les internationaux. Il est trop tôt pour évaluer l'impact de ces demandes sur le nombre d'inscriptions ; cependant, si ces hausses se concrétisent, elles contribueront à hausser les revenus et ainsi aider l'Université à faire face à ses défis budgétaires.

Croissance des dépenses (figure 1)

Le besoin d'aller chercher des revenus additionnels résulte de la combinaison des limites imposées aux subventions et aux droits de scolarité, juxtaposée à la croissance des dépenses entraînées notamment par des facteurs d'inflation dans certains domaines (collections des bibliothèques, coût des énergies) et ainsi que par les termes des conventions collectives.

Régime de retraite

Le régime de retraite fait l'objet de défis importants depuis plusieurs années, tant au niveau du climat économique et financier que des nouvelles réglementations. Ceci amène plusieurs d'incertitudes. Par exemple :

1. L'instabilité des marchés financiers affecte directement les cotisations de

l'Université au régime de retraite, particulièrement au chapitre des paiements spéciaux et de la provision pour écarts défavorables, liés à la solvabilité du régime. Ces paiements, financés entièrement par l'Université, ont des effets directs sur le budget du fonds de fonctionnement de l'Université.

2. L'évaluation du régime sur la base de la solvabilité est obligatoire en vertu de la loi et a été complétée au 1^{er} janvier 2018, en prenant compte des nouvelles exigences réglementaires entrées en vigueur en mai 2018, suite à l'adoption de la loi 177. Les résultats ont conduit à une réduction nette des cotisations de l'employeur de 2,0 M\$. Cette réduction émane de l'élimination des paiements spéciaux de 8,0 M\$, contrebalancés par l'introduction de la provision pour écarts défavorables de 6,0 M\$. L'impact total à plus long terme est estimé à une augmentation des cotisations annuelles de 6,0 M\$. Un prochain rapport d'évaluation actuarielle devra être déposé au plus tard le 1^{er} janvier 2021.

Entretien différé des bâtiments et de la technologie

Bien que le campus compte l'addition de nouveaux édifices modernes au cours des dernières années, un certain nombre d'édifices vieillissants nécessitent des travaux majeurs de rénovation et d'entretien. Au cours des prochaines années, l'Université se concentrera sur l'entretien et la rénovation de ses installations existantes.

Au niveau des systèmes d'information, plusieurs sont désuets et ne répondent plus efficacement aux besoins de l'établissement. Des investissements visant la modernisation et le remplacement de la plateforme du site Web de l'Université, ainsi que pour le Progiciel de gestion intégrée (PGI) pour les ressources humaines et financières sont prévus au cours des prochaines années.

Sous-financement de certaines activités

Certaines activités liées directement à la mission de l'Université ne sont pas financées de manière adéquate par les gouvernements. Quatre domaines clés souffrent d'un sous-financement chronique :

- les coûts indirects liés à la recherche,
- la mission bilingue,
- l'appui aux étudiants ayant un handicap ou des besoins particuliers, et
- le maintien et le remplacement des infrastructures en immobilisations et en technologies.

Chaque année, l'Université doit puiser dans le fonds de fonctionnement afin de financer ces activités.

Perspectives financières pour les années 2020-2021 et 2021-2022

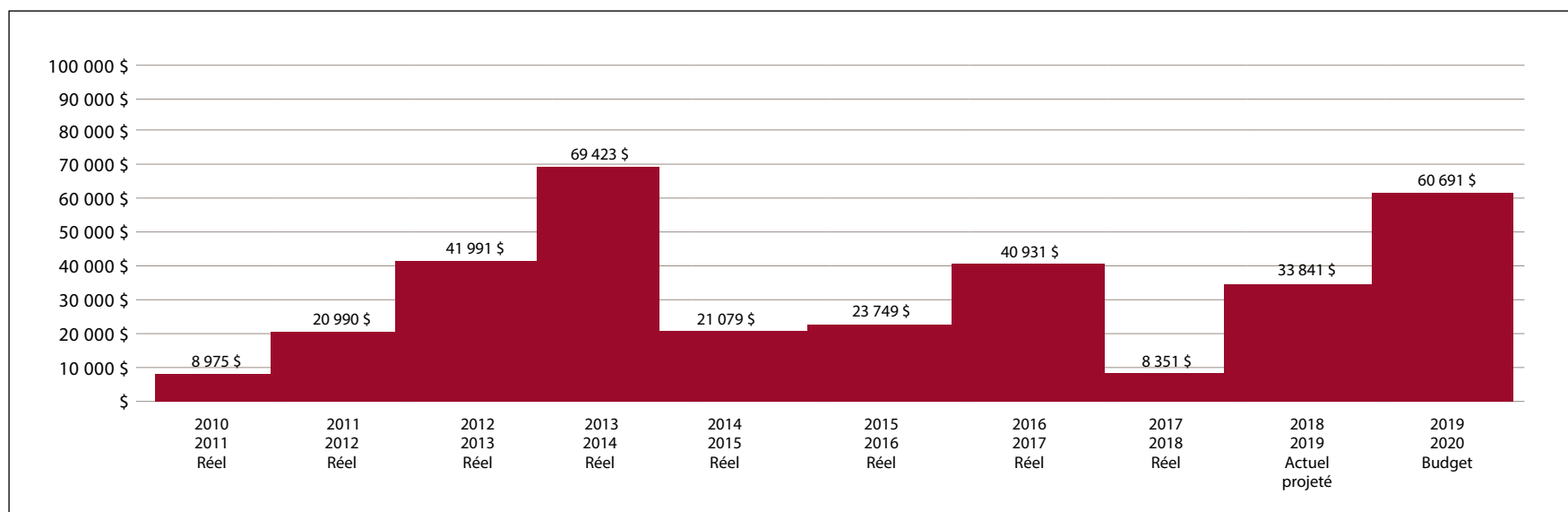
L'environnement risque de continuer à faire pression sur l'Université et sur sa capacité à équilibrer son budget. Des efforts considérables de transformation académique et opérationnelle seront nécessaires pour maintenir de bonnes perspectives financières.

CONCLUSION

Suite aux recommandations du Comité permanent du budget, la direction de l'Université, appuyée par le Comité des finances et de trésorerie, est d'avis que le budget de l'année financière 2019-2020 respecte les objectifs établis par le Bureau des gouverneurs.

Pour l'année fiscale 2019-2020, un montant d'environ 61 M\$ doit être financé par d'autres sources de revenus comparativement à un montant d'environ 34 M\$ à l'actuel projeté de 2018-2019.

Figure 1 — Historique du fonds de fonctionnement - excédent des dépenses et transferts interfonds sur les droits de scolarité et les subventions (en milliers de dollars)



MODÈLE BUDGÉTAIRE

L'Université a adopté un nouveau modèle de répartition des revenus depuis l'exercice 2018-2019 qui compte à la fois des objectifs de viabilité financière à long terme, facilite l'atteinte d'orientations stratégiques, et aide à mieux répondre à la prochaine EMS qui s'étendra de la période 2020 à 2025.

Ce modèle budgétaire constitue une nouvelle façon de distribuer les revenus et les dépenses afin de permettre à l'Université de progresser dans sa mission d'enseignement et de recherche, tout en assurant sa viabilité financière à court, moyen et long terme. Il vise l'identification de sources de revenus supplémentaires; il fait la promotion de la réalisation des objectifs identifiés dans l'EMS; il cible la modernisation et la mise en place de programmes académiques innovateurs ainsi qu'une gestion saine et efficiente des opérations.

Ce modèle se veut un outil qui facilite le processus de planification financière tout en améliorant la transparence dans la prise des décisions et l'imputabilité des différents intervenants. Ce modèle facilitera l'atteinte des objectifs et des indicateurs de performance qui se retrouveront dans la prochaine EMS telle qu'annoncée par le gouvernement provincial lors du dépôt du budget le 11 avril 2019.

Le nouveau modèle comporte trois enveloppes :

1. Une enveloppe de base déterminée suite à la revue des besoins de chaque faculté et service (allocation de base);
2. Une enveloppe reliée à la performance (incitatifs); et
3. Une enveloppe pour les priorités stratégiques (fonds de relance).

L'Université continue d'établir ses budgets par fonds pour tenir compte des restrictions des sources de financement et de l'allocation des ressources entourant ses différentes activités.



LES ENVELOPPES

1

Allocation de base

Comme en 2018-2019, les facultés et services ont reçu en 2019-2020 une enveloppe budgétaire basée sur les coûts réels de fonctionnement selon les engagements nouveaux et existants. La nouvelle formule permet d'ajuster les allocations de base chaque année en fonction des changements apportés dans les facultés et services, que ce soit au niveau du personnel (professeurs et employés) qu'à celui des opérations.

2

Incitatifs

La deuxième enveloppe cherche à insérer dans le nouveau modèle budgétaire les incitatifs qui encourageront les facultés et services à atteindre plus rapidement les objectifs considérés prioritaires. Ces objectifs cherchent à la fois à augmenter les revenus, à contenir les coûts et à atteindre les buts établis. Les incitatifs sont spécifiques à chacune des facultés et à chacun des services. C'est aussi la deuxième enveloppe qui lie l'année financière courante à l'année financière suivante. Ainsi, une bonne performance dans l'année courante alimente la deuxième enveloppe au cours de l'année suivante. Pour 2019-2020, étant donné la diminution anticipée des revenus des droits de scolarité canadiens, les incitatifs se sont concentrés sur le recrutement de nouveaux étudiants. Chacune des facultés a reçu des cibles de recrutement pour l'automne 2019. Le dépassement de ces cibles permettra aux facultés de bénéficier d'une allocation pour leur deuxième enveloppe en 2020-2021.

3

Fonds de relance

La troisième enveloppe constitue le fonds de relance de l'institution. Il s'agit ici d'une enveloppe qui permettra à l'Université d'atteindre plus rapidement les objectifs stratégiques prioritaires. Idéalement, les montants prévus pour l'enveloppe 3 devraient représenter au moins 3 % des revenus totaux du fonds de fonctionnement.

PROCESSUS BUDGÉTAIRE



Le plan stratégique est la toile de fond qui guide l'établissement du budget à l'Université d'Ottawa. L'élaboration du budget s'inscrit dans un processus budgétaire auquel les instances décisionnaires et les gestionnaires des unités participent afin de respecter les orientations de l'établissement en matière de qualité de l'enseignement et de la recherche.

RÔLE DES INSTANCES

Le **Bureau des gouverneurs** est chargé d'assurer la conformité du budget aux objectifs de l'Université et d'en faire l'approbation finale.

Le **Comité des finances et de trésorerie du Bureau des gouverneurs** (volet finance) est responsable de la surveillance budgétaire et financière de l'Université. Il se charge également de recommander au Bureau des gouverneurs le budget de l'Université.

Le **Comité de direction** de l'Université (Comité d'administration) est chargé de présenter un projet budgétaire conforme aux objectifs de l'Université ainsi que d'en recommander l'approbation au Comité des finances et de trésorerie (volet finance).

Le **Comité permanent du budget** est chargé de recommander à la direction de l'Université une philosophie, des principes et une approche budgétaire de même que l'allocation des ressources financières permettant l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

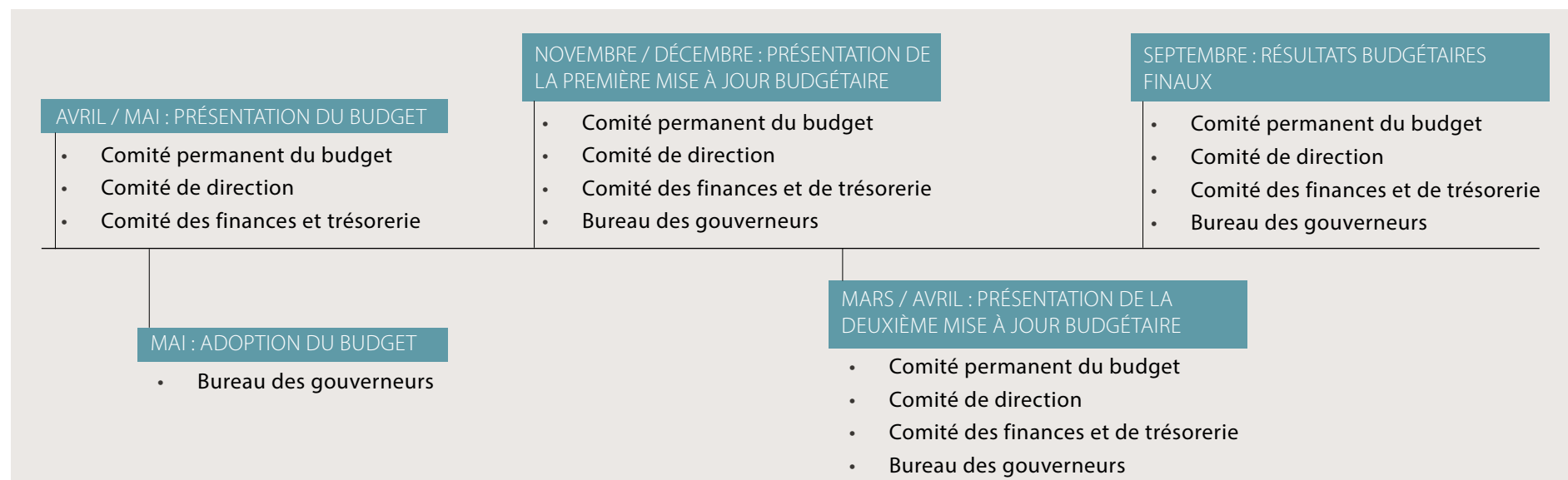
MISES À JOUR BUDGÉTAIRES

Les mises à jour budgétaires permettent de suivre l'évolution des revenus réels et des dépenses réelles par rapport au budget. Elles sont présentées au Bureau des gouverneurs deux fois par année, en lien avec les mises à jour du nombre officiel d'inscriptions. La première mise à jour utilise les données réelles au 30 septembre et la deuxième mise à jour utilise les données réelles au 31 janvier. En plus des suivis budgétaires mensuels, ces deux mises à jour servent à valider l'évolution des revenus et des dépenses et, le cas échéant, à procéder aux réalignements requis.

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES FINAUX

Parallèlement aux travaux entourant la préparation des états financiers consolidés audités, les résultats financiers réels sont compilés sur une base budgétaire afin d'analyser les écarts entre les résultats réels et le budget. Le résultat de ces analyses est présenté au Comité des finances et de trésorerie du Bureau des gouverneurs ainsi qu'au Bureau des gouverneurs en septembre de chaque année.

FIGURE 2 — Calendrier du processus budgétaire



DESCRIPTION ET LIEN ENTRE LES FONDS

DESCRIPTION DES FONDS

L'Université d'Ottawa utilise la méthode de la comptabilité par fonds pour ses opérations budgétaires. Chaque fonds a une fonction principale qui permet l'affectation des revenus et des dépenses à des fins précises pour respecter les conditions de financement des bailleurs de fonds. Différentes exigences budgétaires s'appliquent selon le type de fonds.

Le **fonds de fonctionnement** est composé de ressources financières pouvant être utilisées sans restriction externe afin d'atteindre les objectifs de l'Université, soit l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.

Les **services auxiliaires** sont composés de ressources financières dont l'utilisation est destinée aux activités qui complètent les activités principales de recherche et d'enseignement. Ils englobent des services autofinancés tels que les services alimentaires, les résidences, les Presses de l'Université d'Ottawa et le stationnement.

Les **fonds avec restrictions** sont constitués de sommes qui ne peuvent être utilisées que selon les restrictions déterminées par le bailleur de fonds pour les activités sans contrepartie telles que les projets de recherche et les chaires de recherche. Ces projets sont soumis aux diverses règles et politiques des organismes subventionnaires et de l'Université, notamment en ce qui a trait aux modalités de gestion des dépenses admissibles de recherche. On y retrouve également des activités telles que l'attribution de bourses par des donateurs. L'Université d'Ottawa possède deux fonds avec restrictions :

- Le fonds restreint — recherche
- Le fonds restreint — autres

Le **fonds de dotation** est voué à la capitalisation des dons reçus par l'Université et la redistribution des revenus issus de cette capitalisation. Le capital doit être maintenu et le produit qui en découle ne peut généralement être utilisé que pour les fins spécifiées par le donateur.

Le **fonds d'immobilisations** est composé de ressources financières dont l'utilisation est destinée aux dépenses d'immobilisations (p. ex. acquisition de terrains et d'immeubles, construction d'immeubles, et rénovations majeures). Le fonds d'immobilisations est financé par des subventions, des dons, des emprunts et des transferts des autres fonds.

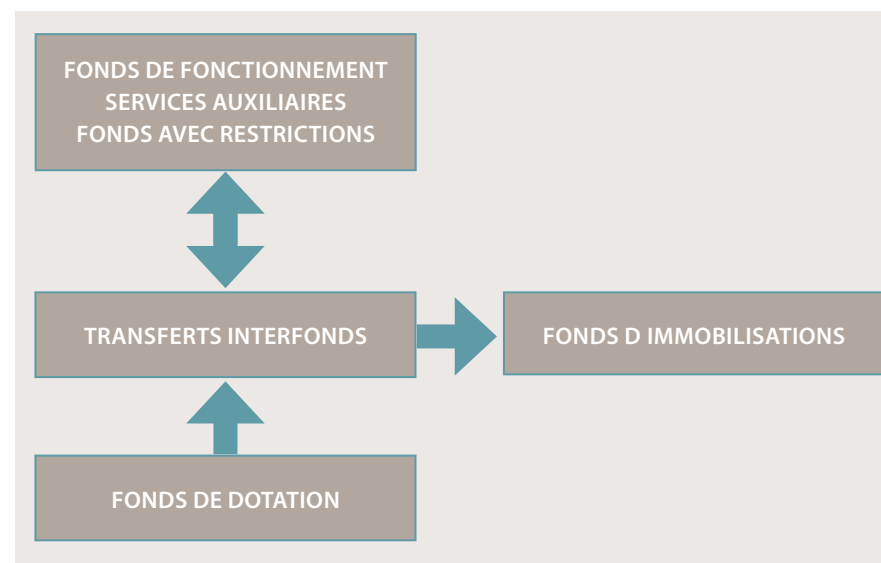
Chaque fonds accumule les ressources nettes disponibles pour honorer ses obligations présentes et futures.

LIEN ENTRE LES FONDS

Même si tous ces fonds sont distincts les uns des autres, certains transferts peuvent être effectués en cours d'année entre eux selon les ententes de financement. Les principaux transferts autorisés sont les suivants :

- Les acquisitions d'immobilisations financées par le fonds de fonctionnement, les services auxiliaires, le fonds restreint — recherche et le fonds restreint — autres doivent être comptabilisées au fonds d'immobilisations par un virement interfonds entre le fonds d'origine et le fonds d'immobilisations.
- Le fonds de fonctionnement contribue financièrement de diverses façons aux activités de recherche à l'Université, notamment par l'entremise des fonds de démarrage et l'appui aux chaires de recherche. Ces montants sont présentés à titre de transferts interfonds en provenance du fonds de fonctionnement à destination du fonds restreint — recherche.

FIGURE 3 — *Lien entre les fonds*



BUDGET 2019-2020

TABLEAU 1 — Budget 2019-2020, détails par fonds (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d'immobilisations	Total
Revenus						
Subventions de fonctionnement	319 753	382	-	-	-	320 135
Subventions de recherche et contrats	-	-	143 381	72 043	-	215 424
Subventions en immobilisations	-	-	-	-	4 789	4 789
Droits de scolarité et autres frais	444 707	1 107	-	-	-	445 814
Revenus de placement	21 251	5	311	9 877	2 953	34 397
Ventes de marchandises et services	8 995	13 763	2 241	3 003	-	28 002
Logements étudiants	-	25 337	-	-	-	25 337
Dons	647	5	2 400	9 879	-	12 931
Autres	12 159	4 970	613	5 202	4 000	26 944
Total des revenus	807 512	45 569	148 946	100 004	11 742	1 113 773
Dépenses						
Salaires	467 822	8 783	44 184	69 891	-	590 680
Avantages sociaux	99 741	1 412	5 315	9 607	-	116 075
Bourses et aide financière	69 126	7	21 754	9 919	-	100 806
Acquisitions des bibliothèques	16 696	-	74	103	-	16 873
Biens et services	93 121	17 126	36 196	4 838	-	151 281
Entretien, construction et rénovations	941	85	-	-	34 998	36 024
Déplacements	8 482	1 629	8 430	1 846	-	20 387
Honoraires professionnels	1 412	261	25	55	-	1 753
Intérêts et frais bancaires	17 105	1 404	6	44	-	18 559
Ententes interinstitutionnelles	1 383	-	29 454	1 590	-	32 427
Autres	20 815	3 850	1 645	2 027	-	28 337
Total des dépenses	796 644	34 557	147 083	99 920	34 998	1 113 202
Surplus (déficit) avant transferts interfonds	10 868	11 012	1 863	84	(23 256)	571
Transferts – projets en capital	18 640	500	2 956	119	(22 215)	-
Transferts – dettes interne	1 433	6 873	-	-	(8 306)	-
Transferts – réserves en capital	-	3 236	-	-	(3 236)	-
Transferts – recherche et autres	8 234	(726)	(7 252)	(256)	-	-
Total des transferts interfonds	28 307	9 883	(4 296)	(137)	(33 757)	-
Surplus (déficit)	(17 439)	1 129	6 159	221	10 501	571

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

TABLEAU 2 — Évolution du budget consolidé (en milliers de dollars)

	2019-2020 Budget	2018-2019 Actuel projeté	2017-2018 Réel	2016-2017 Réel	2015-2016 Réel
Revenus					
Subventions de fonctionnement	320 135	320 643	327,604	315 460	318 762
Subventions de recherche et contrats	215 424	207 365	199,716	224 350	184 580
Subventions en immobilisations	4 789	14 463	35 884	38 159	22 593
Droits de scolarité et autres frais	445 814	439 649	403 703	381 806	361 184
Revenus de placement	34 397	31 375	54 324	65 373	12 382
Ventes de marchandises et services	28 002	28 358	25 043	25 502	21 155
Logements étudiants	25 337	24 927	27 970	26 016	24 836
Dons	12 931	11 374	10 748	10 124	16 237
Autres	26 944	35 883	148 523	52 473	29 357
Total des revenus	1 113 773	1 114 037	1 234 158	1 139 263	990 974
Dépenses					
Salaires	590 680	556 309	546 566	534 534	516 242
Avantages sociaux	116 075	105 090	107 830	98 710	105 076
Bourses et aide financière	100 806	103 104	99 890	98 765	103 020
Acquisitions des bibliothèques	16 873	16 730	15 498	16 006	16 796
Biens et services	151 281	145 535	138 358	162 344	164 852
Entretien, construction et rénovations	36 024	50 317	217 812	104 926	44 768
Déplacements	20 387	19 037	17 704	17 599	18 379
Honoraires professionnels	1 753	1 734	1 687	1 562	-
Intérêts et frais bancaires	18 559	18 963	18 798	15 553	12 315
Ententes interinstitutionnelles	32 427	31 016	31 275	33 354	22 716
Autres	28 337	35 392	24 182	25 239	31 652
Total des dépenses	1 113 202	1 083 227	1 219 600	1 108 592	1 035 816
Surplus (déficit)	571	30 810	14 558	30 671	(44 842)

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

BUDGET SOUS LA FORME DES ÉTATS FINANCIERS SELON LES NORMES COMPTABLES



Tout comme la plupart des universités ontariennes, la préparation du budget se fait sur une base de caisse modifiée. Cette méthode diffère des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), les deux principales différences étant :

- La différence entre la capitalisation et l'amortissement des immobilisations corporelles, telles que les livres, l'équipement, les bâtiments, le matériel et les logiciels ; et
- La différence entre les déboursés d'encaisse pour le régime de retraite et autres avantages sociaux futurs, et les dépenses selon l'évaluation actuarielle utilisée dans les états financiers consolidés.

Afin d'assurer le suivi et le contrôle budgétaire en cours d'année et de prévoir les résultats sur les réserves d'encaisse en fin d'exercice, le document budgétaire de l'Université est préparé avant l'application de certaines de ces normes. Cette approche fait en sorte qu'au document budgétaire, les informations ne sont pas les mêmes que celles présentées dans les états financiers. Par exemple, la comptabilisation de l'ajustement pour avantages sociaux futurs est exclue de la présentation du budget. Également, la variation des actifs nets investis en immobilisations est présentée à titre de dépenses au budget alors qu'elle est capitalisée dans le bilan des états financiers de l'Université.

Aux fins de comparaison, les données budgétaires 2019-2020 sont présentées sous la même forme que les états financiers et incluent donc l'ensemble des NCOSBL.

TABLEAU 3 — État consolidé des résultats (en milliers de dollars)*

	2019-2020 Budget	2018-2019 Actuel projeté	2017-2018 Réal
Produits			
Subventions de fonctionnement	320 135	320 643	327 604
Droits de scolarité et autres frais	445 814	439 649	403 703
Subventions de recherche et contrats	203 298	201 084	201 490
Logements étudiants	25 337	24 927	27 970
Ventes de services	28 002	28 358	25 043
Dons	13 788	12 225	14 293
Revenus de placement	34 397	31 375	54 324
Subventions en immobilisations	11 094	10 853	9 549
Autres	26 944	23 130	28 778
Total des produits	1 108 809	1 092 244	1 092 754
Charges			
Salaires	595 245	561 094	550 898
Avantages sociaux	87 067	77 976	85 752
Approvisionnements et autres services contractuels	131 502	133 211	137 064
Bourses et aide financière	95 815	97 861	95 115
Honoraires professionnels	1 753	1 734	1 335
Ententes interinstitutionnelles reliées à la recherche	32 427	31 016	31 275
Déplacements	20 387	19 037	17 704
Intérêts et frais bancaires	18 559	18 963	18 798
Amortissement des immobilisations corporelles	77 130	69 312	64 206
Autres	26 717	33 882	20 835
Total des charges	1 086 602	1 044 086	1 022 982
Excédent des produits sur les charges	22 207	48 158	69 772

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

*Le réel 2017-2018 est un extrait des états financiers consolidés audités. La présentation et terminologie utilisée peuvent différer des documents budgétaires.

Pour l'exercice se terminant le 30 avril 2020, l'Université prévoit un excédent des produits sur les charges de 22,2 M\$, une baisse importante comparativement au 30 avril 2019. L'écart s'explique principalement par la proportion des augmentations des charges qui sont supérieures à l'augmentation des revenus.

Lorsque l'on compare l'excédent des produits sur les charges (surplus comptable) au surplus budgétaire consolidé, prévu en 2019-2020, l'écart peut être concilié tel qu'indiqué dans le tableau 4.

TABLEAU 4 — Conciliation entre les états financiers et le budget (en milliers de dollars)

	2019-2020 Budget	2018-2019 Actuel projeté	2017-2018 Réal
Excédent des produits sur les charges	22 207	48 158	69 772
Variation de l'actif net investi en immobilisations*	7 798	10 224	(32 693)
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs**	(29 434)	(27 572)	(22 521)
Surplus (déficit) budgétaire	571	30 810	14 558

* Le détail de la variation de l'actif net investi en immobilisations se retrouve à la note 14 des états financiers audités pour le réel 2017-2018.

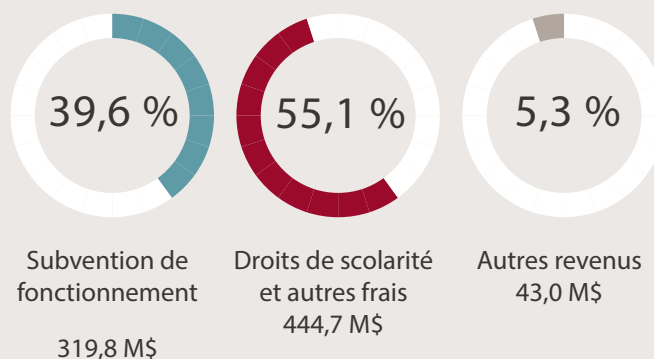
** Le détail de l'ajustement relatif aux avantages sociaux futurs se retrouve à la note 6 des états financiers audités pour le réel 2017-2018. Les données utilisées pour l'actuel projeté 2018-2019 et le budget 2019-2020 proviennent de la projection sur cinq ans établie par les actuaire et datant de l'été 2017 et l'été 2018, respectivement.

FAITS SAILLANTS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

807,5 M\$

Revenus

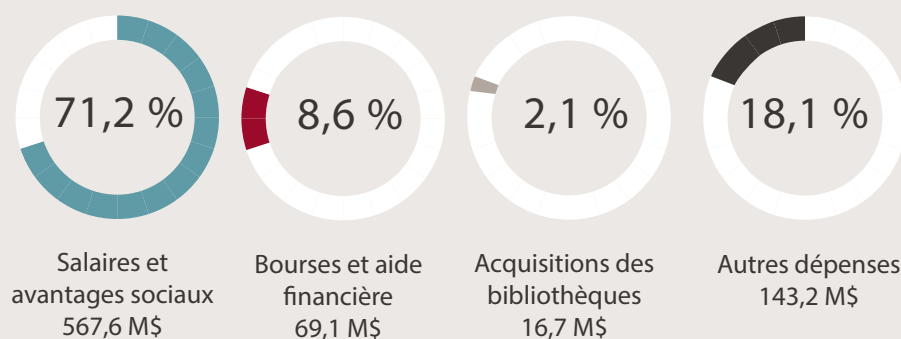
Le budget de fonctionnement 2019-2020 totalisera des revenus de 807,5 M\$, une hausse de 1,1 % par rapport à l'actuel projeté 2018-2019.



824,9 M\$

Dépenses et transferts interfonds

Les dépenses prévues pour l'exercice 2019-2020 se chiffrent à 824,9 M\$. Les dépenses salariales représentent près de 71 % de toutes les dépenses de l'Université d'Ottawa.



4,1 %

Évolution des dépenses et transferts interfonds

L'Université d'Ottawa continuera de revoir ses dépenses et transferts interfonds.



7 821 \$

Budget
2019-2020

8 642 \$

Actuel projeté
2018-2019

Coût moyen
des droits
de scolarité
par étudiant
canadien

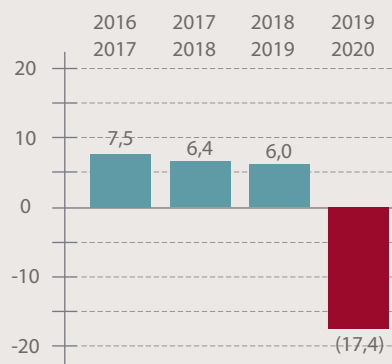
(17,4 M\$)

Déficit budgétaire

Le présent budget inscrit un déficit de 17,4 M\$. Comme elle s'y est engagée, l'Université d'Ottawa résorbera ce déficit sur une période de 3 à 5 ans.

Évolution du surplus (déficit)

(en millions de dollars)



42 990

Nombre estimé d'étudiants
canadiens et internationaux
à l'automne 2019.





FONDS DE FONCTIONNEMENT

TABLEAU 5 — *Fonds de fonctionnement, budget consolidé 2019-2020 (en milliers de dollars)*

	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d'immobilisations	Total
Revenus						
Subventions de fonctionnement	319 753	382	-	-	-	320 135
Subventions de recherche et contrats	-	-	143 381	72 043	-	215 424
Subventions en immobilisations	-	-	-	-	4 789	4 789
Droits de scolarité et autres frais	444 707	1 107	-	-	-	445 814
Revenus de placement	21 251	5	311	9 877	2 953	34 397
Ventes de marchandises et services	8 995	13 763	2 241	3 003	-	28 002
Logements étudiants	-	25 337	-	-	-	25 337
Dons	647	5	2 400	9 879	-	12 931
Autres	12 159	4 970	613	5 202	4 000	26 944
Total des revenus	807 512	45 569	148 946	100 004	11 742	1 113 773
Dépenses						
Salaires	467 822	8 783	44 184	69 891	-	590 680
Avantages sociaux	99 741	1 412	5 315	9 607	-	116 075
Bourses et aide financière	69 126	7	21 754	9 919	-	100 806
Acquisitions des bibliothèques	16 696	-	74	103	-	16 873
Biens et services	93 121	17 126	36 196	4 838	-	151 281
Entretien, construction et rénovations	941	85	-	-	34 998	36 024
Déplacements	8 482	1 629	8 430	1 846	-	20 387
Honoraires professionnels	1 412	261	25	55	-	1 753
Intérêts et frais bancaires	17 105	1 404	6	44	-	18 559
Ententes interinstitutionnelles	1 383	-	29 454	1 590	-	32 427
Autres	20 815	3 850	1 645	2 027	-	28 337
Total des dépenses	796 644	34 557	147 083	99 920	34 998	1 113 202
Surplus (déficit) avant transferts interfonds	10 868	11 012	1 863	84	(23 256)	571
Transferts – projets en capital	18 640	500	2 956	119	(22 215)	-
Transferts – dettes interne	1 433	6 873	-	-	(8 306)	-
Transferts – réserves en capital	-	3 236	-	-	(3 236)	-
Transferts – recherche et autres	8 234	(726)	(7 252)	(256)	-	-
Total des transferts interfonds	28 307	9 883	(4 296)	(137)	(33 757)	-
Surplus (déficit)	(17 439)	1 129	6 159	221	10 501	571

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

FONDS DE FONCTIONNEMENT

ANALYSE DES REVENUS

TABLEAU 6 — Revenus de fonctionnement 2019-2020 (en milliers de dollars)

	2019-2020 (\$) Budget	2018-2019 (\$) Actuel projeté	2018-2019 (\$) Budget	Variations Budget 2019-2020 vs actuel projeté 2018-2019		Variations Budget 2019-2020 vs budget 2018-2019	
				(\$)	(%)	(\$)	(%)
Subventions de fonctionnement	319 753	320 323	322 572	(570)	(0,18)	(2 819)	(0,87)
Droits de scolarité et autres frais - étudiants canadiens	275 718	302 635	302 110	(26 917)	(8,89)	(26 392)	(8,74)
Droits de scolarité et autres frais - étudiants internationaux	168 989	135 966	142 170	33 023	24,29	26 819	18,86
Revenus de placement	21 251	16 620	21 695	4 631	27,86	(444)	(2,05)
Ventes de marchandises et services	8 995	9 832	9 783	(837)	(8,51)	(788)	(8,05)
Dons	647	701	555	(54)	(7,70)	92	16,58
Autres	12 159	12 699	12 054	(540)	(4,25)	105	0,87
Total des revenus	807 512	798 776	810 939	8 736	1,09	(3 427)	(0,42)

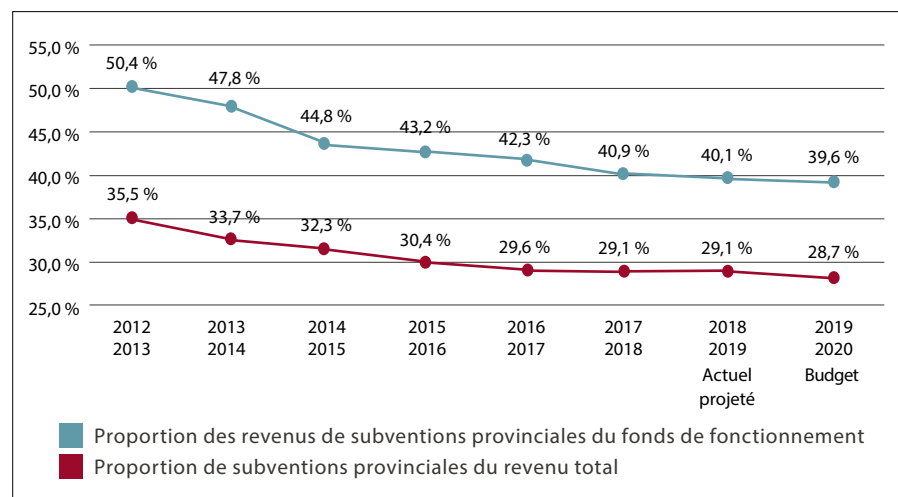
Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

SUBVENTIONS

Tel qu'annoncé lors du dernier budget provincial, les subventions du fonds de fonctionnement du MFCU restent stables en 2019-2020. Pour le budget 2019-2020 et l'actuel projeté 2018-2019, les revenus de subventions provinciales sont estimés à 319,8 M\$ et 320,3 M\$ respectivement.² Depuis 2013-2014, les revenus de subventions sont descendus sous la barre des 50 % du montant total des revenus du fonds de fonctionnement.

En 2019-2020, ce montant passera pour la première fois sous la barre des 40 %. La prochaine EMS qui pourrait être d'une durée de 5 ans (2020-2025) risque de renforcer cette tendance à la baisse du poids des subventions provinciales par rapport au total des revenus de fonctionnement.

FIGURE 4 — Historique des subventions provinciales (%)



2- À noter que ces montants n'incluent pas les subventions de l'association professionnelle des résidents de l'Ontario qui sont restreints à la Faculté de médecine.

DROITS DE SCOLARITÉ

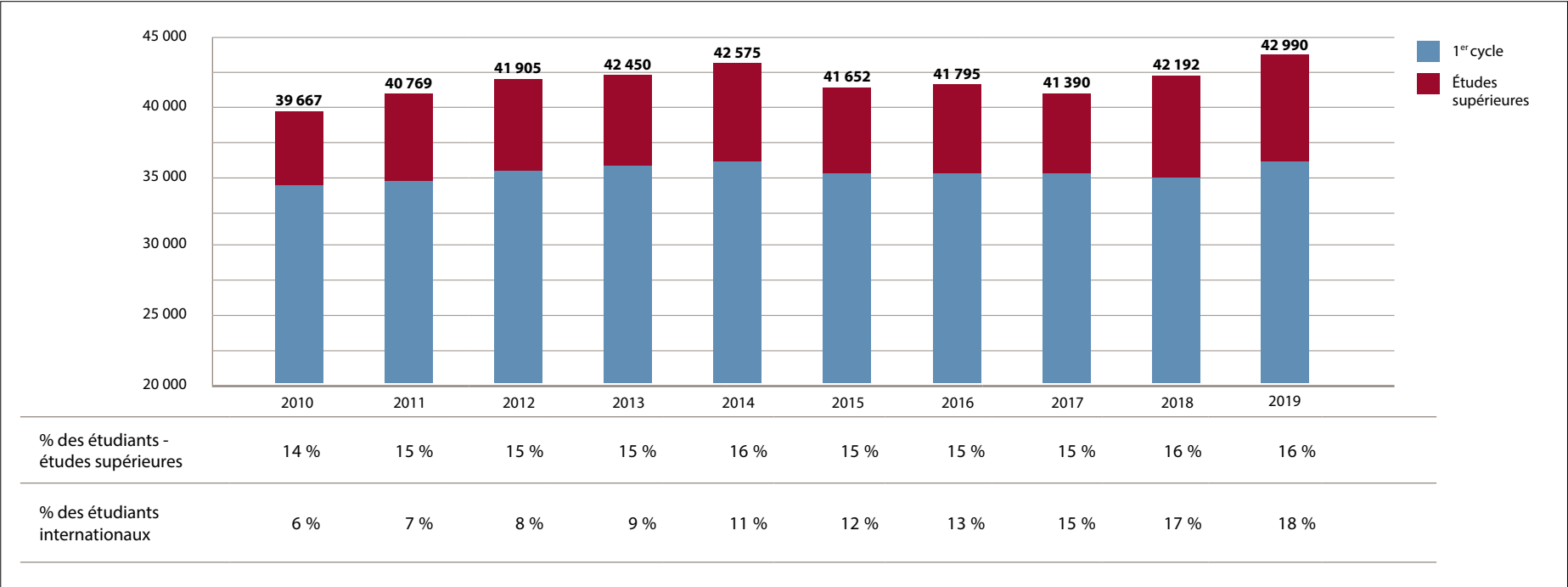
Les droits de scolarité respectent le nouveau cadre réglementaire du gouvernement de l'Ontario. Cela signifie que pour les étudiants canadiens ou résidents permanents, les droits de scolarité ont été réduits de 10 % en 2019-2020 par rapport à 2018-2019.³ Ils seront gelés au même niveau en 2020-2021 qu'en 2019-2020. L'Université d'Ottawa a décidé pour 2019-2020 d'étendre aux étudiants internationaux exemptés (francophones) la baisse des droits de scolarité de 10 %.

L'augmentation des droits de scolarité des étudiants internationaux entrants non exemptés est alignée sur les données du marché qui se situe à près de 15,0 % pour les étudiants entrants. Cependant, cette hausse est compensée par le maintien du programme de bourses mis en place l'an dernier pour ce groupe d'étudiants pour une indexation estimée des droits de scolarité à 12,0 %. À l'automne 2017, le Bureau des gouverneurs a approuvé une résolution qui mandate l'Université à inclure dans ses recommandations d'augmentations des droits de scolarité internationaux un mécanisme qui permet aux étudiants (sous certaines conditions) de prévoir les coûts de droits de scolarité au-delà de leur première année. L'Université limite à 5,5 % les augmentations annuelles des droits de scolarité des étudiants internationaux entrants, soit ceux admis au trimestre d'été 2018 ou avant suivant un parcours régulier du programme, selon les critères endossés par le Bureau des gouverneurs.

Étant donné le nouveau cadre réglementaire, et en dépit d'une augmentation des inscriptions, les revenus provenant des droits de scolarité n'augmenteront que modestement entre l'actuel projeté 2018-2019 et le budget 2019-2020, soit de 438,6 M\$ à 444,7 M\$. La hausse provient principalement d'une augmentation du nombre d'étudiants, particulièrement des étudiants internationaux, suite à des efforts de recrutement soutenus au cours des deux dernières années. En dépit de la réduction des droits de scolarité canadiens, la proportion des revenus du fonds de fonctionnement provenant des droits de scolarité passe ainsi de 54,9 % en 2018-2019 à 55,1 % en 2019-2020.

3- En fait, les instructions du ministère pour l'application de ces réductions font en sorte que pour certains étudiants, la réduction dépassera les 10 %.

FIGURE 5 — Nombre d'étudiants au 1^{er} novembre

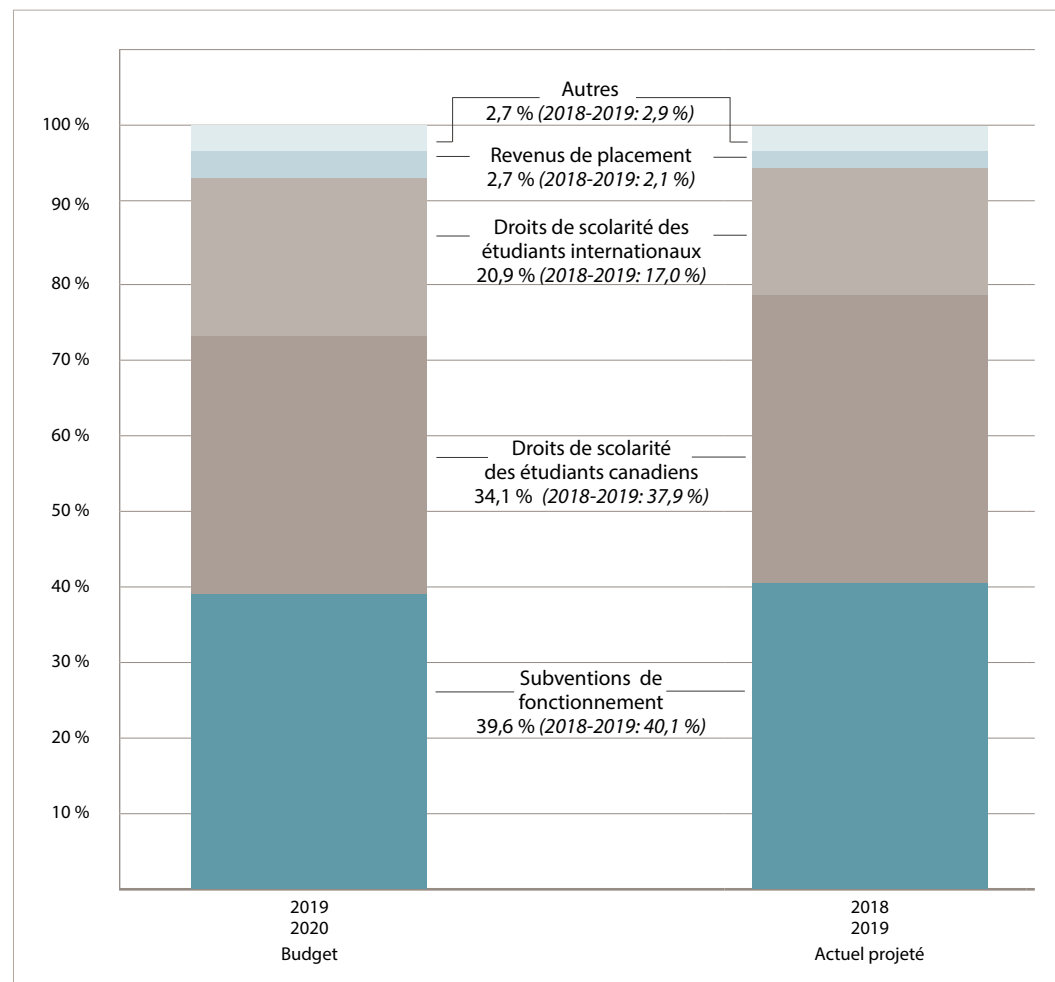


REVENUS DE PLACEMENT

L'Université estime ses revenus de placement en fonction du taux de rendement prévu dans sa politique de placement. Le rendement à long terme est présentement estimé à 5,0 %, dégageant un revenu de placement de 21,3 M\$. Compte tenu de l'incertitude entourant les marchés financiers, l'Université se protège contre les fluctuations de revenus de placement par la mise en œuvre d'une réserve de stabilisation de ces revenus. Les rendements supérieurs à la cible prévue viennent augmenter la réserve de stabilisation.

L'Université utilise cette réserve dans l'éventualité où les rendements de placement sont inférieurs aux projections. Le budget 2019-2020 ne prévoit aucune modification de cette réserve. Par contre, puisque les montants totaux investis risquent de diminuer, l'Université se doit de prévoir une baisse des revenus de placement en 2020-2021, soit à un niveau de l'ordre de 18,0 M\$.

FIGURE 6 — Proportion des revenus, comparatif du budget 2019-2020 et de l'actuel projeté 2018-2019 (%)



Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

ANALYSE DES DÉPENSES

TABLEAU 7 — Dépenses de fonctionnement 2019-2020 (en milliers de dollars)

	2019-2020 (\$) Budget	2018-2019 (\$) Actuel projeté	2018-2019 (\$) Budget	Variations Budget 2019-2020 vs actuel projeté 2018-2019		Variations Budget 2019-2020 vs budget 2018-2019	
				(\$)	(%)	(\$)	(%)
Salaires — personnel académique	247 694	226 296	238 839	21 398	9,46	8 855	3,71
Salaires — personnel de soutien	195 823	183 224	187 993	12 599	6,88	7 830	4,17
Salaires — étudiants	24 305	23 710	23 179	595	2,51	1 126	4,86
Avantages sociaux	99 741	89 095	95 762	10 646	11,95	3 979	4,16
Bourses et aide financière	69 126	71 184	70 318	(2 058)	(2,89)	(1 192)	(1,70)
Acquisitions des bibliothèques	16 696	16 552	16 225	144	0,87	471	2,90
Biens et services	93 121	93 420	90 888	(299)	(0,32)	2 233	2,46
Entretien, construction et rénovations	941	1 724	967	(783)	(45,42)	(26)	(2,69)
Déplacements	8 482	8 109	7 775	373	4,60	707	9,09
Honoraires professionnels	1 412	1 626	1 658	(214)	(13,16)	(246)	(14,84)
Intérêts et frais bancaires	17 105	16 461	16 112	644	3,91	993	6,16
Ententes interinstitutionnelles	1 383	873	700	510	58,42	683	97,57
Autres	20 815	21 798	18 082	(983)	(4,51)	2 733	15,11
Total des dépenses	796 644	754 072	768 498	42 572	5,65	28 146	3,66

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Il est estimé que le nouveau cadre réglementaire des droits de scolarité du gouvernement provincial représente une perte de revenus de l'ordre de 33,0 M\$ en 2019-2020 pour l'Université d'Ottawa.⁴ Cette perte représente un défi budgétaire important pour l'Université.

Outre des efforts accrus de recrutement d'étudiants, en particulier d'étudiants internationaux, le manque à gagner de 33,0 M\$ est aussi compensé par un

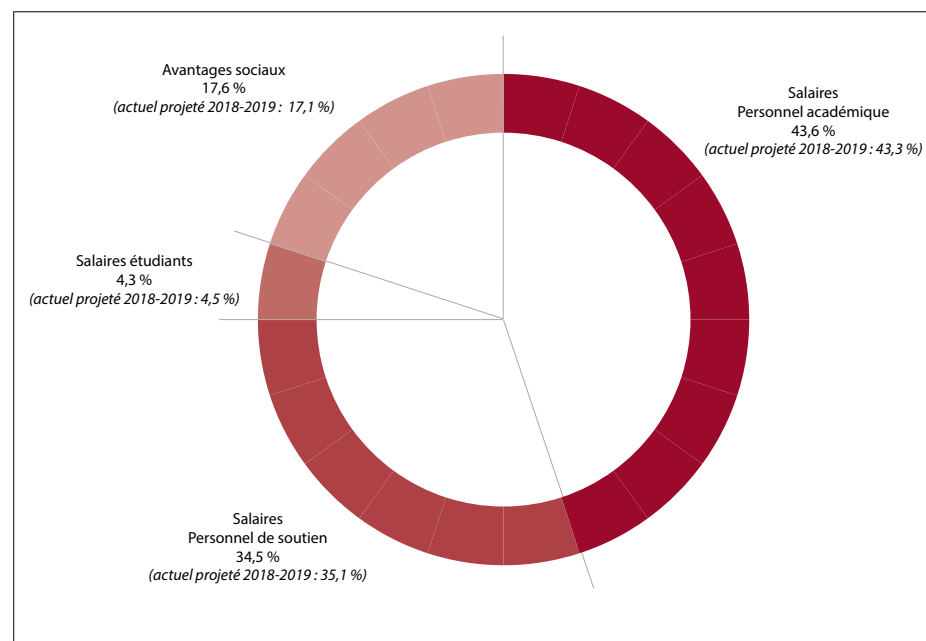
4- Cette perte de revenus est estimée à 45,0 M\$ en 2020-2021.

resserrement accru au niveau des dépenses. Par exemple, en dépit de demandes budgétaires additionnelles souvent justifiées provenant des facultés et services, l'Université a décidé d'allouer en 2019-2020 les mêmes budgets aux facultés et services. Ainsi, dans la discussion des dépenses qui suit, on notera que les augmentations en 2019-2020 par rapport à 2018-2019 sont essentiellement le résultat d'ajustements salariaux prévus dans les conventions collectives.

RÉMUNÉRATION

Le budget 2019-2020 prévoit une augmentation économique en plus du progrès dans le rang, conformément aux conventions collectives en vigueur et aux mandats approuvés par le Comité exécutif du Bureau des gouverneurs. Étant donné les mesures de resserrement quant aux autres composantes des dépenses, la part des salaires et avantages sociaux du total des dépenses du fonds de fonctionnement passe de 69,3 % en 2018-2019 à 71,2 % en 2019-2020. La répartition entre les différentes composantes se retrouve à la figure 7.

FIGURE 7 — Répartition de la dépense de salaires et avantages sociaux (%)



RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite représente un coût total de 47,2 M\$ (45,9 M\$ en 2018-2019) pour l'Université. Le taux du service courant du régime selon la dernière évaluation actuarielle est de 12,6 % dont 41,0 % de ce taux est cotisé par les employés.

En mai 2018, le gouvernement de la province de l'Ontario a adopté le projet de loi 177 qui porte sur le règlement de l'Ontario sur les régimes de retraite. Afin de tirer avantage des impacts positifs de ces nouvelles réglementations, l'Université a déposé une évaluation actuarielle au 1^{er} janvier 2018. Les résultats ont conduit à une réduction nette des cotisations de l'employeur de 2,0 M\$, comparativement au budget 2018-2019.

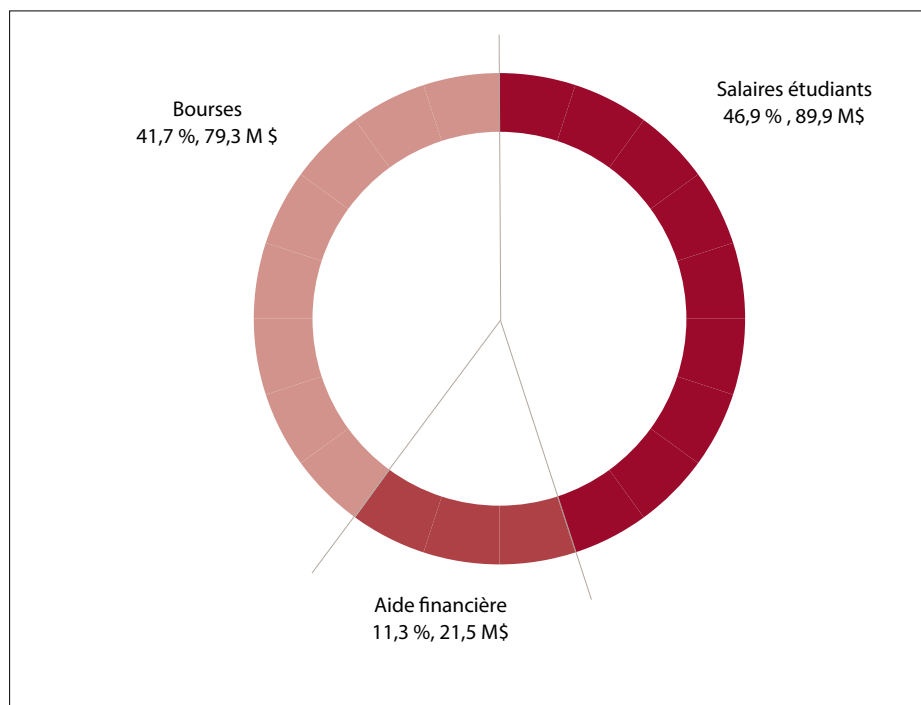
BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE

Le budget total consolidé consacré aux bourses et à l'aide financière est de 100,8 M\$ en 2019-2020 comparativement à 100,1 M\$ en 2018-2019. Le fonds de fonctionnement contribue 68,6% du budget des bourses et aide financière. La réduction des droits de scolarité des étudiants canadiens et résidents permanents permettra de modestes économies de l'aide financière. Ainsi le budget aux bourses et à l'aide financière provenant du fonds de fonctionnement sera de 69,1 M\$ en 2019-2020 comparativement à 71,2 M\$ à l'actuel projeté en 2018-2019.

Pour la seconde fois, une proportion d'étudiants étrangers de premier cycle et de cycles supérieurs nouvellement admis à l'Université d'Ottawa recevront une bourse d'études pouvant atteindre cette année 2 500 \$. De plus, les étudiants internationaux au doctorat pourront bénéficier des taux de droits de scolarité canadiens grâce à une bourse équivalente à la différence entre les droits internationaux et canadiens.

L'Université estime que les changements apportés aux bourses du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) pourraient avoir un effet à la hausse des demandes d'aide financière urgentes. Par conséquent, le budget alloué à l'aide financière pourrait devoir être revu à la hausse en 2020-2021.

FIGURE 8 — Appui financier aux étudiants : 190,7 M\$



TRANSFERTS INTERFONDS

Il est reconnu que la recherche et les immobilisations sont sous-financées par les gouvernements. C'est pourquoi, bon an mal an, on observe des transferts du Fonds de fonctionnement à d'autres fonds, dont en particulier le Fonds restreint – recherche et le Fonds d'immobilisations. Pour l'année 2019-2020, le montant des transferts interfonds du Fonds de fonctionnement prévu sera de 28,3 M\$. Il s'agit d'un montant moindre d'environ 10,3 M\$ par rapport à 2018-2019.

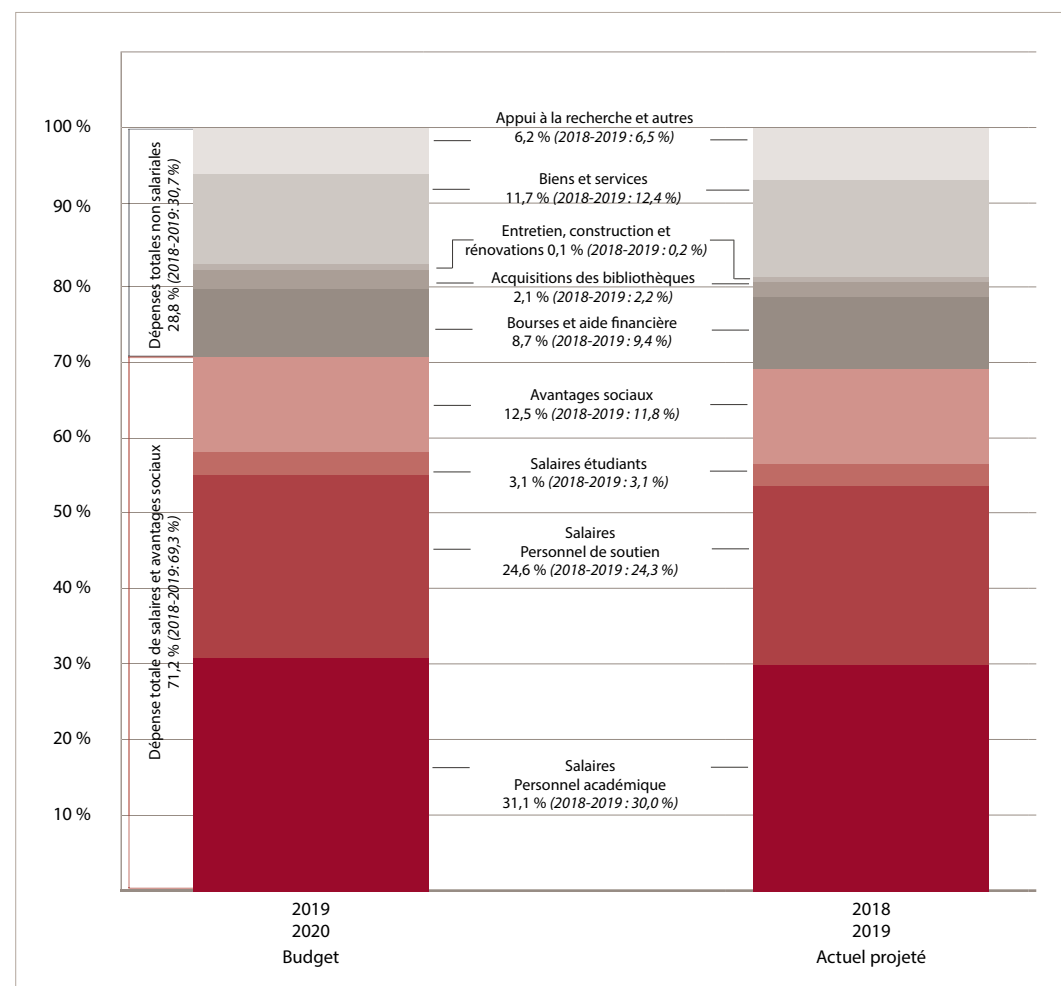
SURPLUS (DÉFICIT)

Malgré ses efforts accrus au niveau du recrutement qui permettent de compenser en partie le manque à gagner créé par la réduction des droits de scolarité domestiques, l'Université prévoit un déficit du Fonds de fonctionnement de l'ordre de 17,4 M\$. Ce déficit sera partiellement financé de la façon suivante :

- Un montant de 5,2 M\$ proviendra du surplus réalisé en 2017-2018.
- Un montant de 2,1 M\$ proviendra de l'utilisation de la réserve énergie qui servira à financer la hausse de tarification des services d'électricité prévue au budget 2019-2020.

L'Université élaborera des stratégies afin de résorber le solde déficitaire sur une période de 3 à 5 ans, basé sur les données à ce jour.

FIGURE 9 — Proportion des dépenses totales, comparatif du budget 2019-2020 et de l'actuel projeté 2018-2019 (%)



Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.



SERVICES AUXILIAIRES

TABLEAU 8 — Services auxiliaires, budget consolidé 2019-2020 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d'immobilisations	Total
Revenus						
Subventions de fonctionnement	319 753	382	-	-	-	320 135
Subventions de recherche et contrats	-	-	143 381	72 043	-	215 424
Subventions en immobilisations	-	-	-	-	4 789	4 789
Droits de scolarité et autres frais	444 707	1 107	-	-	-	445 814
Revenus de placement	21 251	5	311	9 877	2 953	34 397
Ventes de marchandises et services	8 995	13 763	2 241	3 003	-	28 002
Logements étudiants	-	25 337	-	-	-	25 337
Dons	647	5	2 400	9 879	-	12 931
Autres	12 159	4 970	613	5 202	4 000	26 944
Total des revenus	807 512	45 569	148 946	100 004	11 742	1 113 773
Dépenses						
Salaires	467 822	8 783	44 184	69 891	-	590 680
Avantages sociaux	99 741	1 412	5 315	9 607	-	116 075
Bourses et aide financière	69 126	7	21 754	9 919	-	100 806
Acquisitions des bibliothèques	16 696	-	74	103	-	16 873
Biens et services	93 121	17 126	36 196	4 838	-	151 281
Entretien, construction et rénovations	941	85	-	-	34 998	36 024
Déplacements	8 482	1 629	8 430	1 846	-	20 387
Honoraires professionnels	1 412	261	25	55	-	1 753
Intérêts et frais bancaires	17 105	1 404	6	44	-	18 559
Ententes interinstitutionnelles	1 383	-	29 454	1 590	-	32 427
Autres	20 815	3 850	1 645	2 027	-	28 337
Total des dépenses	796 644	34 557	147 083	99 920	34 998	1 113 202
Surplus (déficit) avant transferts interfonds	10 868	11 012	1 863	84	(23 256)	571
Transferts – projets en capital	18 640	500	2 956	119	(22 215)	-
Transferts – dettes interne	1 433	6 873	-	-	(8 306)	-
Transferts – réserves en capital	-	3 236	-	-	(3 236)	-
Transferts – recherche et autres	8 234	(726)	(7 252)	(256)	-	-
Total des transferts interfonds	28 307	9 883	(4 296)	(137)	(33 757)	-
Surplus (déficit)	(17 439)	1 129	6 159	221	10 501	571

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Le budget des Services auxiliaires est effectué en orientant leurs activités et leurs initiatives dans le but d'appuyer les objectifs de l'Université tout en maintenant une saine situation financière. Ils jouent un rôle primordial dans la qualité de la vie et de l'expérience étudiantes sur le campus.

Afin d'assurer leur viabilité financière, les activités des Services auxiliaires se doivent d'être autosuffisantes, c'est-à-dire que chaque service doit générer des revenus suffisants pour couvrir ses dépenses de fonctionnement, ainsi que le coût de ses immobilisations et de leur remplacement. La tarification a été révisée pour atteindre leur objectif d'autofinancement, répondre aux besoins de la communauté universitaire et tenir compte de leur marché respectif.

L'Université offre les services auxiliaires suivants :

- Logement
- Services alimentaires
- Stationnement et transport durable
- Librairie
- Centre universitaire
- Congrès et réservations
- Presses de l'Université d'Ottawa

SERVICE DU LOGEMENT

Le Service du logement veut fournir à la population étudiante la meilleure offre de service en mettant l'accent sur des logements de qualité, sécuritaires

et qui répondent aux besoins en plus de proposer des services de programmation et d'encadrement variés et adaptés à sa clientèle.

Le plan stratégique du Service du logement, adopté par le Comité d'administration et le Comité exécutif du Bureau des gouverneurs, démontre un besoin total de 6 500 lits et la nécessité de redévelopper certaines résidences vieillissantes.

En septembre 2018, l'Université a dû procéder à la fermeture de la résidence Brooks en raison d'enjeux d'entretien différé. Cette fermeture a eu comme impact de réduire l'offre de lits de 708 places. Le Service du logement, suite à la revue des enjeux d'entretien différés, prévoit aussi une fermeture définitive des résidences Stanton et Marchand dès 2022. Il est à noter que les besoins en entretien différé pour les résidences ont été évalués à environ 81 M\$ en décembre 2018.

Pour réduire l'impact sur l'offre de lits de l'Université, le Service du logement a entamé un partenariat avec le secteur privé qui a permis l'ouverture de la résidence Annexe en septembre 2018. Avec ces changements, le Service du logement a une capacité totale de 4 000 lits pour la population étudiante, majorant ainsi son offre de plus de 48,0 % depuis 2012-2013.

Sur le plan de la programmation et dans le but d'appuyer le succès scolaire des étudiants qui résident sur le campus, le Service du logement continuera la mise en œuvre du concept de communautés d'apprentissage et offrira les services de chefs d'équipe, de groupe de soutien par les pairs, de mentors et de conseillers communautaires vivant en résidence.

Enfin, de façon à veiller tant au succès scolaire qu'à la santé et à la sécurité des étudiants, le Service du logement continue d'offrir des services de conseillers à temps plein. Les résidents bénéficient ainsi d'un accès privilégié aux services de counseling et de mentorat.



SERVICES ALIMENTAIRES

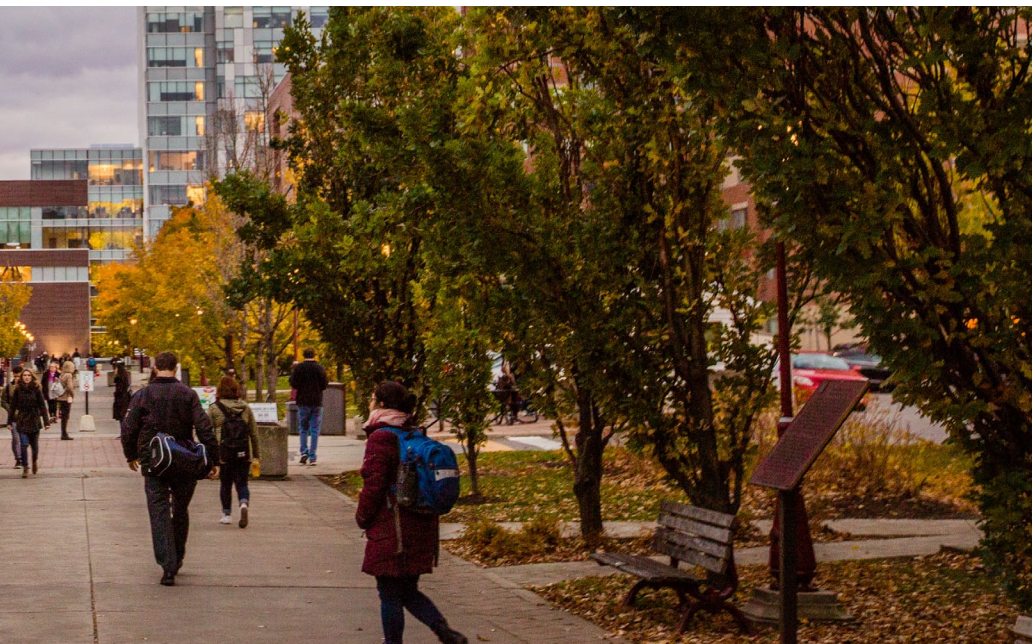
Les Services alimentaires offrent aux étudiants un menu diversifié et des choix sains en matière d'alimentation à des prix concurrentiels et équitables.

Pour continuer dans cette veine, les Services alimentaires ont achevé la mise en œuvre en 2018-2019 de la deuxième étape du plan directeur approuvé en juillet 2014. Cette étape constitue l'achèvement de la construction d'une nouvelle aire de restauration de 400 places au Carrefour des apprentissages, qui a ouvert ses portes en septembre 2018. Cette nouvelle aire offre trois comptoirs de service.

De plus, les Services alimentaires procéderont, en 2019-2020, à une refonte de l'aire de restauration au pavillon Roger-Guindon qui offrira 150 places. Le début des travaux est prévu pour juin 2019 et sera complété en janvier 2020.

Tout en améliorant l'offre de services alimentaires sur le campus, ces changements permettront de concrétiser la création de destinations alimentaires qui répondent davantage aux besoins de la communauté universitaire.

Les sondages de satisfaction du consommateur effectués auprès de la clientèle de la Salle à manger 24/7 démontrent un taux de satisfaction s'élevant à plus de 90 %. L'Université a pu observer la concrétisation de ce taux de satisfaction



avec une augmentation des ventes des forfaits alimentaires de l'ordre de 7 % au cours de la dernière année.

STATIONNEMENT ET TRANSPORT DURABLE

Le train léger de la ligne de la Confédération devrait être complété d'ici l'été 2019, aucune date officielle n'est encore disponible. L'Université se prépare pour l'ouverture des stations Lees et Campus et les lots G4 (200 Lees) et K, qui sont présentement utilisés pour la construction du réseau du train léger sur rail par la Ville d'Ottawa.

Le secteur Stationnement et transport durable continuera de faire de la sécurité des piétons une priorité, tout en poursuivant sa mission de sensibilisation auprès de la communauté universitaire quant à l'utilisation de moyens de transport durables.

FONDS RESTREINT — RECHERCHE

TABLEAU 9 — Fonds restreint - recherche, budget consolidé 2019-2020 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d'immobilisations	Total
Revenus						
Subventions de fonctionnement	319 753	382	-	-	-	320 135
Subventions de recherche et contrats	-	-	143 381	72 043	-	215 424
Subventions en immobilisations	-	-	-	-	4 789	4 789
Droits de scolarité et autres frais	444 707	1 107	-	-	-	445 814
Revenus de placement	21 251	5	311	9 877	2 953	34 397
Ventes de marchandises et services	8 995	13 763	2 241	3 003	-	28 002
Logements étudiants	-	25 337	-	-	-	25 337
Dons	647	5	2 400	9 879	-	12 931
Autres	12 159	4 970	613	5 202	4 000	26 944
Total des revenus	807 512	45 569	148 946	100 004	11 742	1 113 773
Dépenses						
Salaires	467 822	8 783	44 184	69 891	-	590 680
Avantages sociaux	99 741	1 412	5 315	9 607	-	116 075
Bourses et aide financière	69 126	7	21 754	9 919	-	100 806
Acquisitions des bibliothèques	16 696	-	74	103	-	16 873
Biens et services	93 121	17 126	36 196	4 838	-	151 281
Entretien, construction et rénovations	941	85	-	-	34 998	36 024
Déplacements	8 482	1 629	8 430	1 846	-	20 387
Honoraires professionnels	1 412	261	25	55	-	1 753
Intérêts et frais bancaires	17 105	1 404	6	44	-	18 559
Ententes interinstitutionnelles	1 383	-	29 454	1 590	-	32 427
Autres	20 815	3 850	1 645	2 027	-	28 337
Total des dépenses	796 644	34 557	147 083	99 920	34 998	1 113 202
Surplus (déficit) avant transferts interfonds	10 868	11 012	1 863	84	(23 256)	571
Transferts – projets en capital	18 640	500	2 956	119	(22 215)	-
Transferts – dettes interne	1 433	6 873	-	-	(8 306)	-
Transferts – réserves en capital	-	3 236	-	-	(3 236)	-
Transferts – recherche et autres	8 234	(726)	(7 252)	(256)	-	-
Total des transferts interfonds	28 307	9 883	(4 296)	(137)	(33 757)	-
Surplus (déficit)	(17 439)	1 129	6 159	221	10 501	571

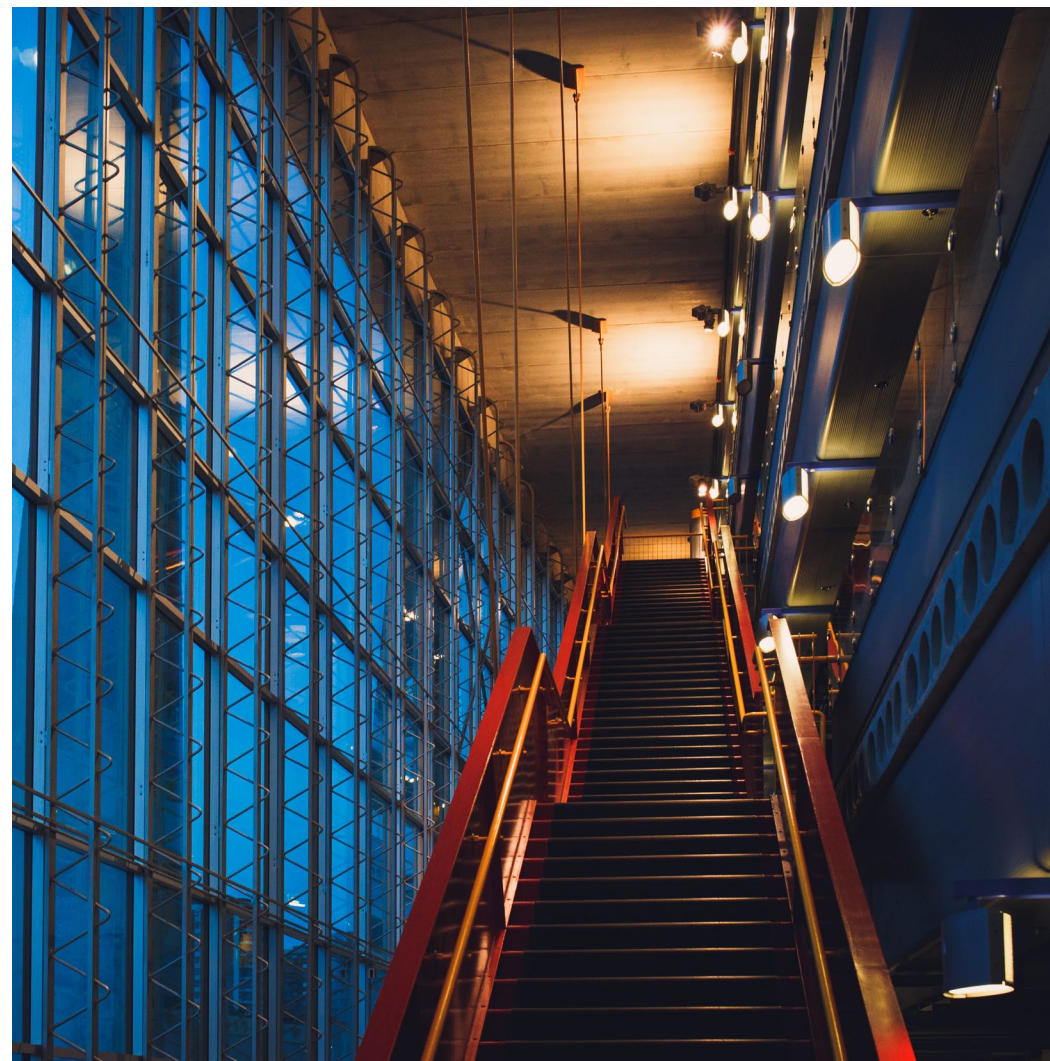
Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

En 2018-2019, les chercheurs de l'Université ont réalisé une solide performance dans les demandes de subventions auprès des trois Conseils fédéraux ainsi que lors de lancement de nombreuses initiatives très médiatisées, telle que le Fonds de recherche Nouvelles Frontières.

En 2019-2020, nous nous attendons à ce que nos chercheurs maintiennent leur compétitivité alors que les nouveaux investissements annoncés par le gouvernement fédéral en 2018 se concrétiseront. Parallèlement, de nouvelles sources de revenus de la recherche sont activement explorées grâce à une activité accrue avec des partenaires potentiels, y compris le secteur privé. Il est à noter que l'Université s'est installée dans le deuxième plus grand parc technologique du Canada, situé à Kanata-Nord, avec l'ouverture de ses bureaux, de salles de classe et de réunion en février 2019. Un certain nombre d'événements avec des partenaires clés ont été organisés à l'hiver 2019. Notre présence à Kanata-Nord renforcera les relations et les activités de pré-recherche. Globalement, en 2019-2020, nous prévoyons une augmentation significative du nombre d'interactions avec les partenaires technologiques dans le cadre de notre stratégie à trois axes ; les axes d'accès aux étudiants, à l'apprentissage et aux solutions.

Des augmentations et des améliorations substantielles de l'espace de recherche, telle que l'ajout du complexe de recherche avancée (ARC), l'ouverture du bâtiment Science, Technologie, Ingénierie, Mathématiques (STEM), et la création d'un nouveau groupe de professeurs (60 en total) continueront de créer des possibilités de financement supplémentaire pour la recherche. De plus, l'Université d'Ottawa et le Conseil national de recherches du Canada ont conclu deux partenariats stratégiques ; l'un pour créer le Centre conjoint de photonique extrême Ottawa-CNRC (4,2 M\$ sur 7 ans) et l'autre, une recherche de collaboration sur « Interaction lumière-matière » (3,6 M\$ sur 2 ans).

Enfin, le bureau du vice-recteur à la recherche a mis en œuvre une stratégie à long terme visant à renforcer le soutien organisationnel et le financement pluriannuel de deux de ses programmes clés : les centres et instituts et les installations essentielles.



ANALYSE DES REVENUS

SUBVENTIONS DE RECHERCHE ET CONTRATS

Les subventions de recherche et les contrats prévus au budget 2019-2020 s'élèvent à 144 M\$ et représentent 96,3 % du total des revenus du fonds restreint — recherche comparativement à 130 M\$ et 93,9 % en 2018-2019.

Le budget des subventions de recherche et contrats diffère des sommes allouées et encaissées en fonction des projets de recherche. Ces sommes peuvent provenir

de plusieurs agences subventionnaires, notamment des trois conseils de recherche du Canada (CRSNG, CRSH, et IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), des Chaires de recherche du Canada, du gouvernement du Canada et de la province de l'Ontario.

Le tableau 10 donne une estimation des subventions de recherche et des contrats pour 2018-2019 et 2019-2020. Il importe de souligner que les subventions de recherche fluctuent d'une année à l'autre en fonction de plusieurs facteurs, dont les annonces de programmes de recherche et d'infrastructures majeures, les priorités du gouvernement et la compétitivité des projets de recherche des chercheurs de l'Université.

TABLEAU 10 — Subventions de recherche et contrats alloués et encaissés par catégorie (en milliers de dollars)

	2018-2019 Budget	2018-2019 Actuel projeté	2019-2020 Budget
Agences subventionnaires			
ICRS	13 500	16 000	15 500
CRSNG	19 000	22 000	22 000
CRSH	7 000	7 500	7 000
FCI	14 872	8 998	7 418
CRC	10 500	9 500	10 500
Gouvernement du Canada — Autres	7 000	12 000	12 000
Province de l'Ontario	15 046	14 749	9 332
Secteur privé	4 200	4 200	4 200
Réseaux et organisation du quatrième pilier	2 400	2 400	2 500
Fondations et associations de recherches médicales	3 500	3 500	3 500
Autres	15 500	17 100	18 000
Fonds de soutien à la recherche (brut) — Précédemment coûts indirects	13 810	15 107	15 530
Bourses	8 800	7 576	9 400
Total — Recherche *	135 128	140 630	136 880
Hôpitaux et Instituts affiliés	167 011	168 500	168 500
Grand total	302 139	309 130	305 380

* Représente les montants encaissés au cours de l'année fiscale

Financement des trois conseils (CRSNG, CRSH ET ICRS)

La majorité des fonds annoncés dans le budget fédéral de 2018 ont commencé à être transférés aux universités au cours du dernier trimestre de l'exercice 2018-2019. Les chercheurs de l'Université d'Ottawa ont obtenu de meilleurs résultats que prévu à la fois aux ICRS, au CRSNG et au CRSH. Il est à noter que les chercheurs de l'Université d'Ottawa en début de carrière ont affiché de solides résultats (taux de réussite de 19 %) au concours du Fonds de recherche Nouvelles frontières, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale de 12 % pour ce nouveau programme très compétitif. Cela reflète l'excellente qualité des chercheurs récemment recrutés à l'Université et constitue un signe positif pour les perspectives d'avenir.

Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)

En 2018-2019, la plupart des activités d'approvisionnement et de construction des projets de la FCI financés dans le cadre du Fonds d'innovation 2015 ont été menées à terme. Le concours du Fonds d'innovation de 2017 a, quant à lui, vu deux projets entièrement financés par la FCI et le gouvernement provincial ainsi que deux projets financés uniquement par la FCI. Les activités d'achat et d'installation sont en cours pour les deux projets entièrement financés. L'Université a pu obtenir un financement pour les deux projets non financés par la province. Des fonds internes ont été obtenus pour un projet, ce qui permettra à l'Université d'optimiser l'attribution de 4,0 M\$ de la FCI (valeur totale du projet : 10,0 M\$). Pour le deuxième projet, l'Université a conclu un partenariat avec le Conseil national de recherches du Canada avec une contribution financière de 3,6 M\$ qui lui permettra d'optimiser le montant de 4,8 M\$ octroyé par la FCI (valeur totale du projet de 12,2 M\$). La mise en œuvre de ces projets débutera au cours de l'année financière 2019-2020.

La FCI a également octroyé à l'Université d'Ottawa 3,1 M\$ pour 14 projets FCI-JELF (Fonds des leaders John R. Evans) en 2018-2019. Ces fonds servent entre autres à attirer de nouveaux chercheurs à l'Université. La FCI devrait également annoncer le renouvellement de l'enveloppe du JELF au cours de l'année 2019. L'Université a reçu 2,1 M\$ en 2018-2019 de la FCI pour soutenir son portefeuille

d'infrastructures par l'intermédiaire du fonds de fonctionnement des infrastructures. La FCI devrait annoncer le lancement de la prochaine édition du concours du Fonds d'innovation au printemps 2019 et l'Université d'Ottawa est bien avancée pour la sélection des projets de ce concours. Les décisions de financement sont prévues pour la fin de 2020.

Pour 2019-2020, nous prévoyons une diminution des contributions de la FCI puisqu'il s'agit d'une année de transition entre les concours du Fonds d'innovation.

Chaires de recherche du Canada

En raison de l'augmentation des investissements fédéraux dans le programme et de la compétitivité de l'Université dans les concours des trois Conseils, l'Université a reçu 12 chaires de recherche du Canada supplémentaires en 2018, ce qui porte son total à 89. Une importante activité de recrutement est en cours pour remplacer un certain nombre de titulaires de Chaires dont les mandats expirent prochainement. Ces efforts sont axés sur la sélection d'excellents candidats dans les domaines de recherche stratégiques de l'Université, tout en respectant les objectifs d'équité et de diversité de l'Université. Étant donné les délais de recrutement, nous prévoyons un statu quo pour 2019-2020.

Gouvernement du Canada

Les contraintes de dépenses du gouvernement fédéral continuent d'avoir une incidence sur le niveau des fonds ministériels disponibles pour les contrats de recherche. Les chercheurs de l'Université d'Ottawa ont réussi cette année à obtenir quelques contrats importants. Nous prévoyons que cela se poursuivra en 2019-2020.

Province de l'Ontario

Les élections provinciales de 2018 ont vu un changement de gouvernement et une perspective généralement négative des programmes de financement et, en conséquence, plusieurs programmes de financement de la recherche ont été touchés. Le financement total de la province de l'Ontario est

intrinsèquement lié au financement de la FCI, car la contribution provinciale est dans la plupart des cas égale au financement de la FCI. Depuis les élections provinciales de 2018, les décisions de contrepartie pour les projets de la FCI-JELF ont été retardées. Cette attente a entraîné un retard important dans la mise en œuvre de ces projets et a eu un impact considérable sur les chercheurs, les nouvelles recrues et les CRC. En date du 30 avril 2019, la province a annoncé ses décisions de financement pour 10 des 14 projets, pour un total de 2,6 M\$ en fonds de contrepartie. Ces projets seront mis en œuvre en 2019-2020.

À la fin du mois de mars 2019, la province a annoncé les résultats du financement du 2^e Fonds ontarien de recherche (FRO) — Infrastructure de données de recherche (82 400 \$) et de huit bourses de recherche précoce (140 000 \$ chacun, pour un total de 1,1 M\$). En raison de l'incertitude de certains programmes provinciaux, nous prévoyons une diminution pour 2019-2020.

Secteur privé

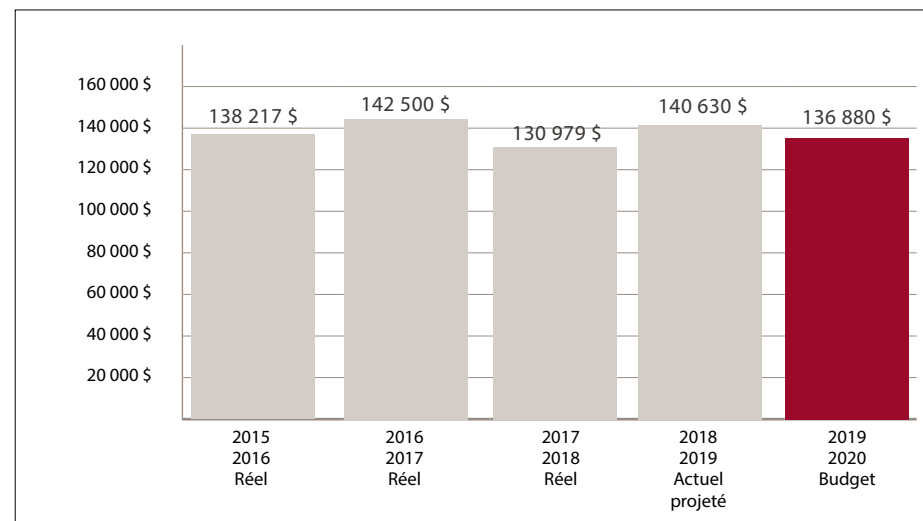
Alors que le climat économique général reste plutôt morose, les chercheurs universitaires continuent de réagir avec enthousiasme aux nouveaux programmes de financement des trois Conseils qui offrent un financement « initial » pour de nouvelles collaborations, ce qui pourrait éventuellement ouvrir la voie à des activités de recherche plus intensives en collaboration avec des entreprises du secteur privé. L'Université continuera à trouver des possibilités de recherche parrainées par l'industrie, maximisant ainsi les effets de levier provinciaux et fédéraux.

Coûts indirects de la recherche

Le financement des coûts indirects de la recherche provient de diverses sources, y compris des recouvrements généraux liés à la recherche contractuelle et du Fonds de soutien à la recherche (anciennement appelé Programme fédéral des coûts indirects). Le Fonds de soutien à la recherche est

la plus importante source de recettes fédérales, avec un taux d'environ 22 % des subventions reçues par les chercheurs. Ce taux est bien en deçà des coûts indirects réels de la recherche encourus par l'Université. Le budget fédéral de 2018 prévoyait une augmentation modérée pour des activités spécifiquement ciblées.

FIGURE 10 — Évolution des sommes encaissées annuellement par l'Université pour ses activités de recherche au cours des cinq dernières années (en milliers de dollars)



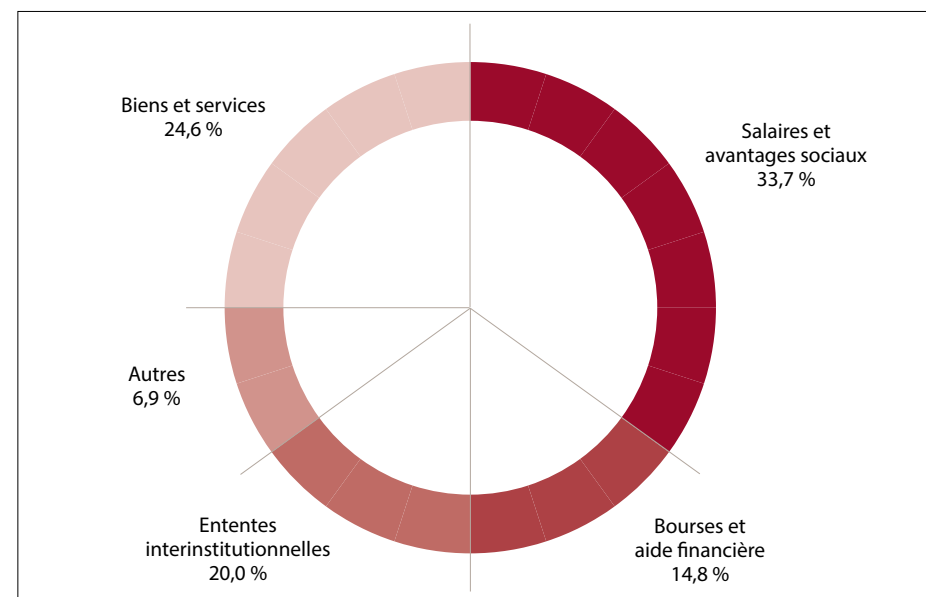


ANALYSE DES DÉPENSES

La prévision des dépenses du budget 2019-2020 est calculée en utilisant la moyenne des dépenses des trois dernières années pour la majorité des projets. En ce qui a trait aux projets financés par la FCI, l'estimation des dépenses a été faite projet par projet, selon les ententes approuvées et leurs prévisions de dépenses.

Les dépenses comportent principalement des dépenses salariales, des bourses et aide financière pour les étudiants, ainsi que des dépenses d'équipement pour les projets de recherche.

FIGURE 11 — Proportion des dépenses par poste (%)



FONDS RESTREINT — AUTRES

TABLEAU 11 — *Fonds restreint - autres, budget consolidé 2019-2020 (en milliers de dollars)*

	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d'immobilisations	Total
Revenus						
Subventions de fonctionnement	319 753	382	-	-	-	320 135
Subventions de recherche et contrats	-	-	143 381	72 043	-	215 424
Subventions en immobilisations	-	-	-	-	4 789	4 789
Droits de scolarité et autres frais	444 707	1 107	-	-	-	445 814
Revenus de placement	21 251	5	311	9 877	2 953	34 397
Ventes de marchandises et services	8 995	13 763	2 241	3 003	-	28 002
Logements étudiants	-	25 337	-	-	-	25 337
Dons	647	5	2 400	9 879	-	12 931
Autres	12 159	4 970	613	5 202	4 000	26 944
Total des revenus	807 512	45 569	148 946	100 004	11 742	1 113 773
Dépenses						
Salaires	467 822	8 783	44 184	69 891	-	590 680
Avantages sociaux	99 741	1 412	5 315	9 607	-	116 075
Bourses et aide financière	69 126	7	21 754	9 919	-	100 806
Acquisitions des bibliothèques	16 696	-	74	103	-	16 873
Biens et services	93 121	17 126	36 196	4 838	-	151 281
Entretien, construction et rénovations	941	85	-	-	34 998	36 024
Déplacements	8 482	1 629	8 430	1 846	-	20 387
Honoraires professionnels	1 412	261	25	55	-	1 753
Intérêts et frais bancaires	17 105	1 404	6	44	-	18 559
Ententes interinstitutionnelles	1 383	-	29 454	1 590	-	32 427
Autres	20 815	3 850	1 645	2 027	-	28 337
Total des dépenses	796 644	34 557	147 083	99 920	34 998	1 113 202
Surplus (déficit) avant transferts interfonds	10 868	11 012	1 863	84	(23 256)	571
Transferts – projets en capital	18 640	500	2 956	119	(22 215)	-
Transferts – dettes interne	1 433	6 873	-	-	(8 306)	-
Transferts – réserves en capital	-	3 236	-	-	(3 236)	-
Transferts – recherche et autres	8 234	(726)	(7 252)	(256)	-	-
Total des transferts interfonds	28 307	9 883	(4 296)	(137)	(33 757)	-
Surplus (déficit)	(17 439)	1 129	6 159	221	10 501	571

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

ANALYSE DES REVENUS

Les subventions de recherche et de contrats s'élèvent à 72,0 M\$ et représentent 72 % du total des revenus du fonds restreint - autres.

Les revenus de placements proviennent majoritairement de la distribution de 3,5 % des revenus de placements gagnés sur les fonds dotés et qui peuvent être dépensés. L'Université protège le pouvoir d'achat futur de ses fonds dotés en désignant une partie de son rendement annuel gagné par les dotations. Conséquemment, l'Université a institué comme principe de fixer le montant des revenus pouvant être dépensés à 3,5 % de la juste valeur moyenne du fonds au cours des douze derniers trimestres. Le but de cette politique est de permettre à l'Université de distribuer un montant constant de revenu de dotations sur une base annuelle, quel que soit le revenu de placement gagné à la fin de l'année financière.

ANALYSE DES DÉPENSES

Les dépenses du fonds restreint – autres comprennent des dépenses salariales, des bourses et des paiements pour les ententes interinstitutionnelles. Les dépenses du fonds restreint – autres sont directement reliées aux activités financées par le donateur, et n'incluent aucun coût indirect.



FONDS D'IMMOBILISATIONS



TABLEAU 12 — Fonds d'immobilisations, budget consolidé 2019-2020 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds restreint - autres	Fonds d'immobilisations	Total
Revenus						
Subventions de fonctionnement	319 753	382	-	-	-	320 135
Subventions de recherche et contrats	-	-	143 381	72 043	-	215 424
Subventions en immobilisations	-	-	-	-	4 789	4 789
Droits de scolarité et autres frais	444 707	1 107	-	-	-	445 814
Revenus de placement	21 251	5	311	9 877	2 953	34 397
Ventes de marchandises et services	8 995	13 763	2 241	3 003	-	28 002
Logements étudiants	-	25 337	-	-	-	25 337
Dons	647	5	2 400	9 879	-	12 931
Autres	12 159	4 970	613	5 202	4 000	26 944
Total des revenus	807 512	45 569	148 946	100 004	11 742	1 113 773
Dépenses						
Salaires	467 822	8 783	44 184	69 891	-	590 680
Avantages sociaux	99 741	1 412	5 315	9 607	-	116 075
Bourses et aide financière	69 126	7	21 754	9 919	-	100 806
Acquisitions des bibliothèques	16 696	-	74	103	-	16 873
Biens et services	93 121	17 126	36 196	4 838	-	151 281
Entretien, construction et rénovations	941	85	-	-	34 998	36 024
Déplacements	8 482	1 629	8 430	1 846	-	20 387
Honoraires professionnels	1 412	261	25	55	-	1 753
Intérêts et frais bancaires	17 105	1 404	6	44	-	18 559
Ententes interinstitutionnelles	1 383	-	29 454	1 590	-	32 427
Autres	20 815	3 850	1 645	2 027	-	28 337
Total des dépenses	796 644	34 557	147 083	99 920	34 998	1 113 202
Surplus (déficit) avant transferts interfonds	10 868	11 012	1 863	84	(23 256)	571
Transferts – projets en capital	18 640	500	2 956	119	(22 215)	-
Transferts – dettes interne	1 433	6 873	-	-	(8 306)	-
Transferts – réserves en capital	-	3 236	-	-	(3 236)	-
Transferts – recherche et autres	8 234	(726)	(7 252)	(256)	-	-
Total des transferts interfonds	28 307	9 883	(4 296)	(137)	(33 757)	-
Surplus (déficit)	(17 439)	1 129	6 159	221	10 501	571

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

ANALYSE DES REVENUS

SUBVENTIONS EN IMMOBILISATIONS

L'Université projette que ses subventions de l'Ontario en provenance du fonds de réfection pour le renouvellement des installations et la construction seront stables à 4,8 M\$.

REVENUS DE PLACEMENT

L'Université estime ses revenus de placement en fonction du taux de rendement prévu dans sa politique de placement ainsi qu'en fonction des niveaux d'encaisse. Le rendement à long terme est présentement estimé à 5,0%.

ANALYSE DES DÉPENSES

Le Comité des terrains et des bâtiments revoit les dépenses de projets majeurs d'immobilisations de l'Université, tandis que le Comité des finances et de trésorerie revoit sa capacité d'emprunt et les autres sources de financement nécessaires pour réaliser les projets majeurs d'immobilisations conformément au Plan directeur du campus.

Les projets majeurs en immobilisations entamés au cours des dernières années (Le Carrefour des apprentissages, le LabO ainsi que le STEM) ont été complétés en 2018-2019. La mise à niveau des espaces occupés par les services vétérinaires et animaliers initialement prévue en 2018-2019 a été reportée à 2020-2021, ce projet étant sous révision quant à sa portée et son coût.

L'année 2019-2020 sera consacrée aux besoins immédiats du parc immobilier.

Les principaux projets prévus au budget 2019-2020 sont les suivants :

- **L'optimisation des laboratoires d'enseignement des sciences de la nutrition**, rendue nécessaire pour le maintien de l'accréditation du programme.
- **La mise à niveau du mobilier fixe** dans certaines salles de classe ainsi que du système de cartes d'accès.
- **Le remplacement de certains systèmes névralgiques** tels que les génératrices d'urgence, les systèmes mécaniques et électriques ainsi que les alarmes anti-incendie. Ces équipements sont en fin de vie, et leur remplacement est essentiel au fonctionnement et à la sécurité de la communauté sur le campus.
- **Des études de faisabilité** permettant d'identifier les options de remplacement et/ou de mise à niveau des édifices, des infrastructures et des systèmes des bâtiments ayant atteint leurs fins de vie utiles. Ces études faciliteront la mise à jour du Plan Directeur du Campus au cours des prochaines années.

Bien que l'Université ait lancé la construction de nouveaux immeubles modernes au cours des dernières années, le campus compte beaucoup d'édifices vieillissants qui nécessitent soit des travaux majeurs de rénovation, soit des travaux de réaménagement.

Pour les prochaines années, l'Université, par l'entremise du Comité des terrains et des bâtiments, devra se concentrer sur l'entretien ou le réaménagement de ses installations existantes.

TABLEAU 13 — Principaux projets d'immobilisations (en milliers de dollars)

	Dépenses				
	Fonds de fonctionnement	Services auxiliaires	Fonds restreint - recherche	Fonds d'immobilisations	Total
Programme d'amélioration du parc immobilier (PAPI)					
PAPI 1 - Optimisation des espaces académiques et administratifs	-	-	-	2 200	2 200
PAPI 2 - Amélioration des espaces publics	3 340	-	-	6 000	9 340
PAPI 3 - Entretien différé	11 660	500	-	8 223	20 383
Autres	-	-	3 075	-	3 075
Total	15 000	500	3 075	16 423	34 998

CONDITIONS DES INSTALLATIONS

L'Université possède actuellement environ 96 édifices principaux totalisant une superficie de plus de 613 000 mètres carrés, localisés sur 42,5 hectares. L'âge moyen des édifices du portefeuille de l'Université est de près de 69 ans; celui-ci est calculé selon la méthodologie VFA (un site Web de planification des immobilisations et un logiciel de gestion) utilisé par un grand nombre d'universités en Ontario. À la lumière de ces données, l'entretien différé revêt une très grande importance pour l'Université.

L'indice de l'état des installations (IEI) est une mesure qui sert à évaluer l'état général des actifs sur le campus. Régulièrement utilisé en gestion des actifs, cet indice est notamment employé par le Conseil des universités de l'Ontario dans ses rapports triennaux. Depuis la fin des années 1990, toutes les universités de la province sont tenues d'effectuer l'évaluation de l'état de leurs installations au

moyen d'un logiciel qui génère les rapports sur l'IEI.

L'IEI est une valeur numérique qui se situe entre 0,0 et 1,0. En termes simples, une valeur se situant entre 0,00-0,05 signifie que les actifs sont en excellente condition alors qu'une valeur supérieure à 0,31 suggère un niveau de détérioration critique. La valeur est calculée en divisant le coût total de l'entretien différé (ED) par la valeur actuelle de remplacement des actifs. Pour évaluer l'ED, des équipes d'experts procèdent à la vérification des installations. Environ 20 % des actifs sont évalués chaque année, ce qui assure le renouvellement de toutes les données tous les cinq ans.

En date de décembre 2018, le total de l'entretien différé de l'Université est évalué à plus de 387,5 M\$. De ce montant, 292,2 M\$ se rapportent aux installations en lien avec l'enseignement et la recherche, 80,9 M\$, aux résidences étudiantes, 14,4 M\$ aux installations des services auxiliaires. Il est à noter que ces données ne tiennent pas compte de l'entretien différé se rapportant à la résidence Brooks,

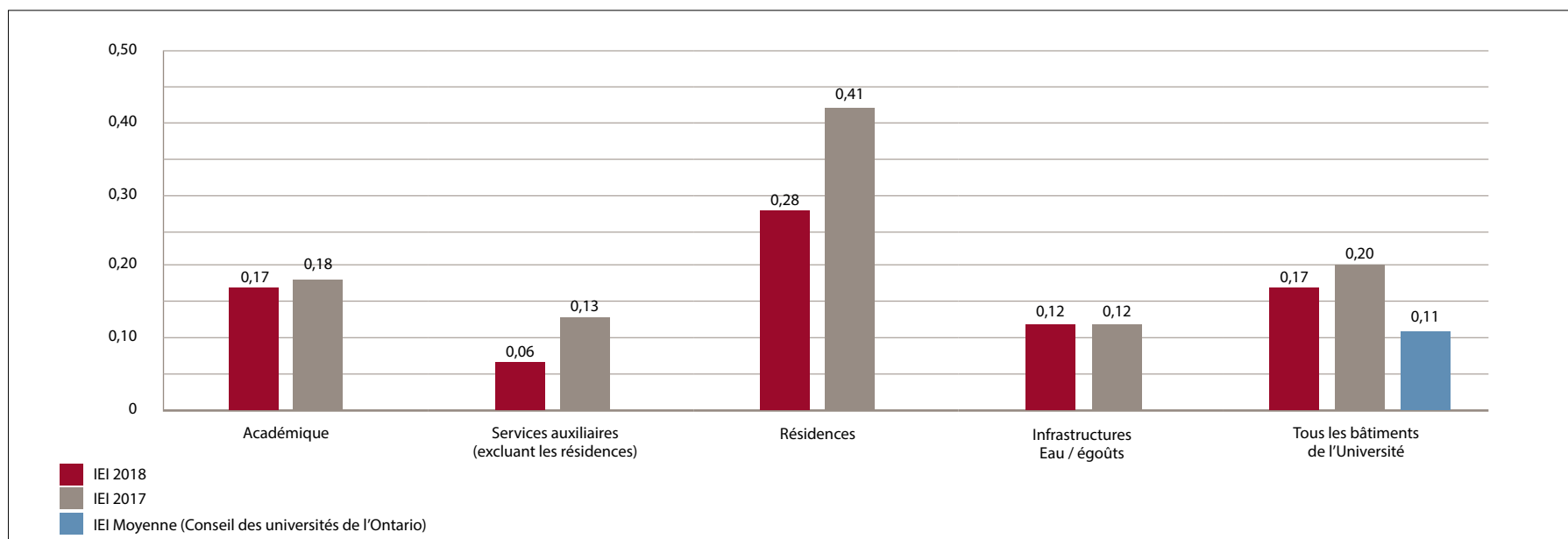


considérant sa fermeture en septembre 2018. L'Université est à évaluer les prochaines étapes dans ce dossier.

La situation qui prévaut à l'Université d'Ottawa n'est pas unique; l'entretien différé demeure une préoccupation constante de plusieurs autres institutions provinciales et fédérales. Il est essentiel de bien comprendre l'état de nos installations afin d'être en mesure de prendre les décisions stratégiques en lien avec ce portefeuille. Ceci nous permet d'investir là où les priorités sont les plus grandes et de suivre les orientations du Plan directeur du campus.

Tel que stipulé dans le document « Ontario Universities' Facilities Condition Assessment Program as of June 2015 » les normes généralement acceptées dans l'industrie pour le financement annuel des installations se situent à environ 1,5 % de la valeur actuelle de remplacement, soit 34 M\$. Pour le budget 2019-2020, une somme de 20,4 M\$ a été prévue dans le cadre du programme d'amélioration du parc immobilier (PAPI).

FIGURE 12 — Indice de l'état des installations (IEI) de l'Université d'Ottawa



PERSPECTIVES FINANCIÈRES BISANNUELLES

L'Université d'Ottawa fait preuve de résilience tout en étant responsable d'un point de vue budgétaire. C'est pourquoi elle entend continuer à renouveler ses programmes d'études, à viser l'excellence en recherche, à améliorer l'expérience étudiante et à moderniser ses systèmes et ses façons de faire. Pour atteindre ses objectifs, l'Université espère faire face au défi budgétaire posé par le gouvernement en évitant des coupures transversales dans les facultés et services. L'Université a donc élaboré des perspectives financières bisannuelles pour le fonds de fonctionnement avec pour but de continuer les divers projets institutionnels tout en réduisant le déficit du fonds de fonctionnement rapidement dans les deux prochaines années.

Tel qu'indiqué dans le tableau 14, les revenus augmenteront de 28,1 M\$ en 2020-2021 et de 34,0 M\$ en 2021-2022, par rapport aux années précédentes. Ces hausses seront le résultat de l'augmentation du nombre d'étudiants et de la hausse des droits de scolarité pour les étudiants internationaux. Les intentions du gouvernement pour l'année 2021-2022 à l'égard des droits de scolarité domestiques ne sont pas encore connues.

Les perspectives financières projettent que les droits de scolarités des canadiens et des résidents augmenteront de 3 % en moyenne, soit le pourcentage d'augmentation permis avant 2019-2020.

Il est également prévu de reconduire les allocations budgétaires des facultés et services de 2019-2020 pour les années 2020-2021 et 2021-2022. La hausse des montants reflète les augmentations salariales prévues dans les conventions

collectives ainsi que l'indexation des coûts associés aux collections de la bibliothèque ainsi qu'une augmentation du budget PAPI de 5 M\$ en 2020-2021 et 2021-2022, passant de 15 M\$ à 20 M\$ par rapport à 2019-2020. Aussi, pour les deux dernières années, le budget consacré aux énergies est augmenté de 3 M\$. Enfin, l'Université devra prévoir à partir de 2021-2022 mettre de côté un montant de 5 M\$ annuellement afin de rembourser la dette à long terme émise à l'automne 2016.

Les enveloppes 2 et 3 incluent des montants prévus pour la mission de recherche de l'Université (chaires, fonds de démarrage, FCI). En plus de la recherche, des investissements visant la modernisation et le remplacement de la plateforme du site web de l'Université, ainsi que pour le Progiciel de gestion intégrée (PGI) pour les ressources humaines et financières sont prévus. D'ailleurs, la hausse substantielle du montant en 2020-2021 (26,8 M\$) à 2021-2022 (35,3 M\$) résulte principalement d'un investissement additionnel de 15 M\$ en 2021-2022 pour le PGI, soit 10 M\$ de plus qu'en 2020-2021.



TABEAU 14 — Budget 2019-2020 et perspectives financières bisannuelles, fonds de fonctionnement (en milliers de dollars)

	2019-2020 Budget	2020-2021 Perspectives	2021-2022 Perspectives
Revenus			
Subventions de fonctionnement	319 753	319 472	319 266
Droits de scolarité et autres frais	444 707	475 967	510 057
Revenus de placement	21 251	18 251	18 251
Ventes de marchandises et services	8 995	8 995	8 995
Dons	647	647	647
Autres	12 159	12 256	12 375
Total des revenus	807 512	835 588	869 591
Dépenses			
Salaires - personnel académique	247 694	253 078	261 369
Salaires - personnel de soutien	195 823	198 150	202 491
Salaires étudiants	24 305	24 742	25 188
Avantages sociaux	99 741	104 424	108 752
Bourses et aide financière	69 126	70 541	72 032
Acquisitions des bibliothèques	16 696	17 505	18 354
Biens et services	93 121	97 566	107 854
Entretien, construction et rénovations	941	941	941
Déplacements	8 482	8 482	8 482
Honoraires professionnels	1 412	1 412	1 412
Intérêts et frais bancaires	17 105	17 105	17 105
Ententes interinstitutionnelles	1 383	1 383	1 383
Autres	20 815	20 263	20 251
Total des dépenses	796 644	815 592	845 614
Transferts interfonds	28 307	32 834	38 053
Surplus (déficit)	(17 439)	(12 838)	(14 076)

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

L'Université d'Ottawa est en transformation sous plusieurs plans. Des initiatives sont en cours pour le développement de programmes de maîtrise, de cours et programmes en ligne, et au niveau du développement professionnel qui rapporteront de nouveaux revenus. L'Université a aussi l'intention de rajeunir son corps professoral, ce qui devrait permettre de réaliser des économies à moyen terme. Ces initiatives, et d'autres activités de rationalisation, permettront de générer des revenus et de réaliser des économies estimées à environ 5,3 M\$ et 9,2 M\$ en 2020-2021 et 2021-2022, respectivement.

La somme de toutes ces mesures fera diminuer le déficit de 17,4 M\$ en 2019-2020 à 12,8 M\$ en 2020-2021 et à 14,1 M\$ en 2021-2022. Les déficits des années 2020-2021 et 2021-2020 résultent principalement des investissements ponctuels dans les systèmes de l'Université, tel que mentionné précédemment, et aucun déficit récurrent à plus long terme n'est prévu pour le moment. L'Université a comme objectif de réduire considérablement les déficits projetés dans les années 2020-2021 et 2021-2022, afin de présenter une situation financière plus saine dans un futur rapproché.

Université d'Ottawa

Pavillon Tabaret, 550 rue Cumberland, Ottawa (Ontario) K1N 6N5, Canada

Tél. 613-562-5800

Site Internet : www.uottawa.ca/fr

Ce document peut être consulté à l'adresse suivante :

www.uottawa.ca/ressources-financieres/planification-financiere/budget

Publié le 28 mai 2019 par le Bureau de la Direction générale des communications